

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Faculté des sciences économiques, commerciales
et des sciences de gestion

Département des sciences de gestion



Mémoire fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences de
gestion

Option : Finance d'entreprises

Thème

Financement d'un projet d'investissement par une banque

Cas pratique : BNA agence (589) d'Aokas



Réalisé par :

BELATRECHE Sabrina

KHENTOUS Rabiàa

Devant les membres de jury :

Présidente : M^{me} FERROUDJ Kahina

Examinatrice : M^{me} ZIDAT Rafika

Rapporteur : Mr ABDELLI Aïssa

Promotion : 2019

Remerciement

Nous remercions d'abord notre dieu, le miséricordieux qui nous a donné le courage, la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Nous exprimons sincèrement notre remerciement à :

Notre encadreur Mr Abdelli Aissa, pour ces précieux conseils et son aide durant toute la période du travail.

Aux membres de jury qui ont accepté d'examiner notre travail

Mr, le président directeur général de BNA, Agence (589) d'Aokas Boukharouben Boubaker, pour nous avoir fait l'honneur de nous accepter dans cette agence pour diriger notre stage.

Nous remercions vivement, Mr Messaouden Moustafa, pour ces précieux conseils et sa gentillesse, tu nous a aidé d'une aide que nous n'oublierons jamais, sans oublier l'ensemble du personnel de l'établissement qui ont contribué à la réalisation de ce travail en répondant à nos questions.

Enfin, nos remerciements chaleureux à nos familles et amis, qui nous ont gratifié de l'amour et fourni les motivations

A tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail, à :

- La mémoire de mon père disparu trop tôt, qui m'a toujours poussé et motivé dans mes études. Puisse dieu, le tout puissant, l'avoir en sa sainte miséricorde.
- Ma mère qui m'a donné de son dernier souffle. Que dieu la garde pour nous.
- Ma grand-mère
- Mes sœurs et frères
- Ma binôme
- Mes oncles et mes tentes
- Mes cousins et cousines
- Tous mes amis et amies

Rabiàa

Dédicace

Ce travail est dédié tout d'abord

A ma chère mère,

A mon cher père,

*Qui n'ont jamais cessé, de formuler des prières à mon égard, de me soutenir
et de m'épauler pour que je puisse atteindre mes objectifs.*

A mon cher petit frère, Iselam

A mes chères sœurs

A mes belles petites Ichrak et Mima

A ma grande famille: mes tantes, mes oncles ainsi que mes cousins et cousines.

*Sans oublier mon binôme Rabiaa pour son soutien moral, sa patience et sa
comprehension tout au long de ce travail.*

A tous ceux que j'aime et ceux qui m'aiment.

Merci!

Sabrina

Liste des abréviations

CLT : crédit à long terme

CMT : crédit à moyen terme

BCA : banque central d'Algérie

CAD : Caisse Algérien de Développment

BDC : Banque de Développement Local

BEA : Banque extérieur d'Algérie

CPA : Crédit Populaire d'Algérie

CNEP : Caisse National d'Epargne et de Prévoyance

BNA : banque national d'Algérie

BADR : banque de l'agriculture et du développement rural

BAD : banque Algérienne de Développement

OPCVM : organismes de placements collectifs en valeurs mobiliers

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

CA : chiffre d'affaires

FR : fonds de roulement

BFR : besoin en fond de roulement

TN : trésorerie nette

CT : court terme

TCR : tableau des comptes de résultats

SIG : solde intermédiaire de gestion

CAF : capacité d'autofinancement

EBE : Excédent brut d'exploitation

CF : Cash-flow

CF_{act} : Cash-flow actualisé

VAN : valeur actuelle net

IO : Investissement initial

I : Taux d'actualisation

TRI : Taux de rentabilité interne

DR : Délai de récupération

IP : L'indice de profitabilité

VRI : valeur résiduel

TP: Trésoreries annuelles

VNC : valeur nette comptable

VE : valeur d'exploitation

VR : valeur réalisable

Kp : Capitaux propres investi

TAP : taxe sur activité professionnel

IBS : impôt sur bénéfice des sociétés

Sommaire

Introduction générale.....	01
Chapitre I : Aspects théoriques de l'activité d'intermédiation financière.....	03
Section01 : Généralités sur l'intermédiation financière.....	03
Section02 : Généralités sur le système bancaire.....	07
Section03 : Le système bancaire algérien.....	14
Chapitre II : Financement bancaire des investissements.....	24
Section 01 : Concepts liés aux investissements.....	24
Section 02 : Etude, évaluation d'un projet d'investissement.....	31
Section03 : Techniques de couverture d'un crédit d'investissement.....	50
Chapitre III : Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA.....	64
Section01 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	64
Section02 : Diagnostic financier de l'entreprise.....	71
Section03 : Simulation de l'entreprise avec le projet.....	78
Conclusion générale.....	93
Liste bibliographique	
Liste des tableaux	
Liste des graphes	
Liste des schémas	
Annexes	
Table des matières	

Introduction Générale

Introduction générale

Le monde connaît de nombreux progrès dans le domaine financier, y compris dans les institutions financières et bancaires. Les structures financières de tous les pays sont un gage de progrès ou de retard en raison de leur rôle important dans la stimulation de l'économie dans tous les domaines.

Le système financier d'une économie représente l'ensemble des institutions, des instruments et des mécanismes par lesquels les agents à besoin de financement sont mise en relation avec les agents à capacité de financement.

La fonction principal d'un système financier est de transfert des fonds des agents a capacité de financement qui ont des fonds disponibles (les investisseurs) vers les agents à besoin de financement qui manquent de fonds (les emprunteurs).

L'investissement est l'un des problèmes économiques les plus importants pour l'économie nationale et mondiale, ainsi que pour les pays en développement et les pays développés, car il revêt une grande importance dans la plupart des domaines de la vie, en particulier l'économie et la société.

En ce qui concerne le succès des projets et l'obtention de rendements par leur intermédiaire, les banques étudient l'évaluation économique et financière des projets avant la décision d'octroyer des prêts pour assurer le recouvrement des prêts et la réussite du projet et atteindre les objectifs souhaités.

Le but de ce travail est d'évaluer la contribution des banques algériennes dans le financement de l'investissement, pour cela nous allons essayer de développer l'étude de financement d'un projet d'investissement par une banque, à travers le cas d'un crédit d'investissement accordé par la banque nationale d'Algérie. Ceux qui nous mènent à poser la problématique suivante :

Comment une banque étudie, évalue la rentabilité d'un projet d'investissement et comment elle couvre les risques du crédit qu'elle accorde ? Et ce à travers le cas de la BNA agence(589) d'Aokas.

De cette question centrale découlent les questions subsidiaires suivantes :

Introduction générale

- Quels sont les études préalables qu'effectue une banque après réception d'une demande de crédit d'investissement ?
- Comment est ensuite évaluée la rentabilité du projet proposé ?
- Quelles sont les techniques mises en œuvre par la banque pour se couvrir contre les risques liés au financement de ce projet ?

Pour répondre aux questions précédentes, nous avons formulé les hypothèses suivantes comme réponses initiales à ces questions :

- Le banquier collecte un ensemble d'informations historiques du client demandeur avec le banquier lui-même et avec les autres banques. Et sur sa notoriété sur le marché.
- En deuxième étape, le banquier s'assure de la bonne santé financière de l'entreprise qui demande le financement. Ensuite, il utilise les outils classiques d'évaluation de projet comme la VAN, le TRI, le DR et l'IP, calculés sur la base des documents comptables de l'entreprise.
- Le banquier utilise les techniques de couvertures conventionnelles en pareil cas comme les garanties, l'assurance, la caution....

Pour mener à bien ce travail nous avons adopté une méthodologie de travail en deux étapes. La première consiste en une recherche bibliographique dans le but de cerner les concepts liés à notre travail. Le second est une étude d'un cas réel au niveau de l'agence BNA agence d'Aokas.

Pour développer nos idées, nous annoncerons un plan beaucoup plus méthodique subdivisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre nous allons aborder l'aspect théoriques de l'activité d'intermédiation financière, le deuxième chapitre traitera le financement bancaire des investissements et finalement le dernier chapitre présentera l'étude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA, la conclusion sera suivie, de la bibliographie et les annexes.

Chapitre I : Aspects théoriques de l'activité d'intermédiation financière

Introduction

On parle d'intermédiation financière lorsque le monde financier sert d'écran entre demandeurs et pourvoyeurs de capitaux, c'est-à-dire lorsque les intermédiaires financiers achètent les titres émis par les entreprises et, pour se financer, émettent eux-mêmes des titres placés auprès des épargnants ou collectent des fonds sous forme de dépôts ou de livrets. L'intermédiation financière est donc très différente du simple rôle d'intermédiaire financier évoqué pour la finance directe.

À cet effet, ce premier chapitre sera subdivisé en trois sections : la première, portera généralités sur l'intermédiation financière, La seconde, présentera les généralités sur le système bancaire et enfin, la troisième, le système bancaire algérien.

Section01 : Généralités sur l'intermédiation financière

Pour réaliser une activité économique il est important de faire appel à différentes sources de financement. Mais pour effectuer le choix de financement, il est nécessaire de connaître au préalable l'ensemble des sources possibles.

1.1. Le financement

D'après le dictionnaire économique et de Sciences sociales « le financement est une action de fournir l'argent nécessaire à la réalisation d'une opération économique. Pour une entreprise, le financement peut se faire à partir des bénéfices réalisés antérieurement. En faisant appel au marché financier, on parle de financement direct ; ou au crédit bancaire, il s'agit alors de financement indirect, par intermédiation ».¹

D'après cette définition nous synthétisons que la finance, qui joue un rôle essentiel dans l'offre et la demande d'argent, est considérée comme une source de richesse, de fait qu'elle donne pour un agent économique les moyens d'accélérer son développement.

¹ILMANE.M.C, « Dictionnaire Economique et de Sciences Sociales », Ed BERTI, Alger, 2009, P436

1.2. L'intermédiation financière :

D'après Sophie BRANA, « L'intermédiation financière consiste en la collecte de fonds à vue ou à court, moyen, long terme et en l'octroi de financement : par crédit et par acquisition de titres ». ²

D'après MOUZAOUIN « L'intermédiation financière consiste à mobiliser l'épargne de nombreux petits épargnants et à les céder aux emprunteurs les plus offrants. la désintermédiation est l'inverse : des épargnants retiennent des fonds déposés auprès des intermédiaires financiers et les investissent directement en titres sur le marché des actions et des obligations. Les intermédiaires financiers demeurent au centre de tous les systèmes financiers ». ³

Deux types d'intermédiation sont possibles : la finance directe et la finance indirecte. ⁴

▪ La finance directe :

« La finance directe est également appelée intermédiation de marché, correspond au financement direct de l'économie par le marché de capitaux. Il s'agit de la confrontation directe sur un marché des offreurs et des demandeurs de capitaux, sans l'intervention d'un intermédiaire financier ».

▪ La finance indirecte :

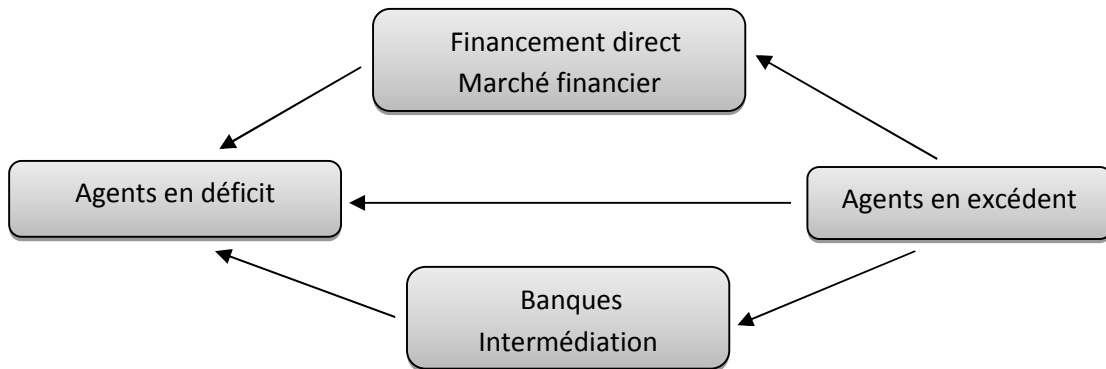
« La finance indirecte est également appelée intermédiation de bilan, correspond au financement indirecte de l'économie par recours au crédit bancaire. La banque qui s'interpose entre les agents non financiers prêteurs et les agents non financiers emprunteurs, diminue le coût de transaction de la recherche des prêteurs par les emprunteurs et inversement et pratique la transformation financière. Elle collecte des fonds à court terme, à faible montants et sans risques et les transforme à des crédits à long terme, de montants importants et risqués ».

Le financement direct et le financement par l'intermédiation sont synthétisés dans le schéma ci-dessus :

² BRANA. S, « Monnaie, Banque et Finance », Ed DUNOD, Paris, 2016, P139

³ MOUZAOUIN « Etude de l'Intermédiation Financière en Algérie », mémoire de fin d'étude en vue d'obtention du diplôme de Magister en gestion de développement, Université de Bejaïa, 2002, P26.

⁴ BRANA S, Op.Cité, P20.

Schéma n°01 : Le financement direct et le financement par intermédiation.

Source : Le dictionnaire économique et de Sciences sociales, Edition Berti, Alger 2009, P 437.

Donc le schéma ci-haut résume les deux types de financements dont dans le premier, l'emprunteur et le prêteur se contactent directement par le marché financier, et dans le seconde, les intermédiaires financiers interviennent à les mettre en relation.

1.3. Les différents types d'intermédiations financières.

1.3.1. Les établissements de Crédit

- **Les banques :**

Ces établissements peuvent effectuer toute opération de banque : recevoir des dépôts, accorder des crédits et gérer des moyens de paiement, effectuer des opérations connexes à leurs activités principales : changes, conseils et gestion en matière de placement, conseil et gestion en matière de patrimoine pour les particuliers, conseils et gestion au service des entreprises.

La plupart de ces banques sont des banques « à réseau » mais certaines d'entre elles sont des banques de siège.

- **Les banques coopératives ou mutualistes :**

Ils s'agissent des Caisses de Crédit Agricole, des Banques Populaires, des Caisses de Crédit Mutuel, du Crédit Coopératif et des Caisses d'Epargnes. Le principe de ces établissements est que la clientèle détient une large majorité du capital.

- **Les Caisses d'Epargne :**

Les Caisses d'Epargnes écureuils peuvent effectuer les mêmes opérations que les banques mais travaillent essentiellement avec les particuliers, les commerçants, les petites entreprises et les professions libérales. Elles sont sous la tutelle de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne.

- **Les Caisses de Crédit Municipal :**

Les Caisses de Crédit Municipal qui ont longtemps effectué exclusivement des prêts sur gage, se tournent peu à peu vers la clientèle des particuliers et plus particulièrement celle des fonctionnaires.

1.3.2. Les Institutions financières

- **Les sociétés financières :**

Les sociétés financières reçoivent un agrément qui définit le ou les types d'opérations qu'elles sont autorisées à exercer.

L'activité de ces établissements de crédit spécialisés consiste à distribuer crédits et services financiers. Leur spécialisation et leur caractéristique essentielle et les différencie des banques à vocation général.

Pour les particuliers, ces établissements concourent au financement des besoins immobiliers et à l'achat des biens d'équipements. Aux entreprises et professionnels, ces sociétés offrent une gamme de financement pour leurs investissements.

- **Les institutions financières spécialisées :**

La catégorie des institutions financières spécialisées regroupe les établissements auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public. Elles ne doivent pas effectuer d'autres opérations de banques celles afférentes à cette mission, sauf à titre accessoire et ne peuvent recevoir de fonds disponibles à vue ou à moins de deux ans de terme.⁵

1.3.3. Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilière (OPCVM) :

⁵LUC BERNET. R, « Principes de Technique Bancaire », 25^{ème} édition, Donud, Paris, 2002, p15.

Sont des produits financiers qui comprennent les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement).

Les SICAV sont des sociétés anonymes dont l'objectif est de gérer un portefeuille de valeurs mobilières pour le compte des clients qui trouvent dans cette formule un moyen d'investir indirectement sur les marchés financiers. La gestion du placement en bourse est déléguée à la SICAV. Ces sociétés ne peuvent être constituées qu'avec 7,6 millions d'euros de capital au minimum. Les épargnants qui acquièrent des parts de SICAV sont des actionnaires. Quand un épargnant achète une SICAV, il contribue à l'augmentation du capital de cette dernière qui utilise les liquidités pour acheter des titres sur les marchés. Quand l'épargnant vend la SICAV, cette dernière doit vendre des titres pour récupérer des liquidités.⁶

Section 02 : Généralités sur le système bancaire

Un système bancaire est un ensemble de banques et des autres établissements financiers et d'une banque centrale qui entretiennent des relations financières de créances et des engagements les uns vis-à-vis des autres ainsi que vis-à-vis des agents non financiers.

2.1. Généralités sur la banque

2.1.1 Définition :

D'après le dictionnaire économique et de Sciences sociales « La banque est une Institution financière qui collecte des ressources monétaires et des ressources d'épargne et qui participe au financement de l'économie par le crédit et l'acquisition de titres ».⁷

Selon HADJ.S.T « La banque est un intermédiaire financier qui redistribue sous forme de crédits les fonds qu'il collecte auprès des agents économiques en vue de réaliser un profit ».⁸

D'après ces définitions il ressort que : La banque est considérée comme une entreprise qui gère les dépôts et collecte l'épargne des clients, accorde des prêts et offre des services financiers.

⁶MONNIER P, MAHIER S, « Techniques Bancaire », 8^{ème} édition, Dunod, Paris, 2017, P298.

⁷ILMANE.M.C,« Dictionnaire Economique et de Sciences Sociales », Ed Berti, Alger, 2009, p62.

⁸HADJ, S.T, « Risques de l'Entreprise et de la Banque », Ed Dahlab, Alger, 2007, p11.

2.1.2 Les fonctions de la banque :

La banque remplit de nombreuses fonctions. Mais, celles qui sont au cœur de la légitimation économique et politique de la réglementation bancaire sont la gestion de la monnaie et l'octroi de crédit.

➤ **La gestion de la monnaie et l'assurance de liquidité :**

Les banques commerciales jouent un rôle fondamental dans l'économie d'un pays : elles ont un pouvoir de création monétaire, elles gèrent la monnaie et les moyens de paiement.

_ **Création monétaire et gestion de la monnaie :**

Le rôle des banques dans la sphère monétaire est devenu crucial lorsque se sont développées la monnaie fiduciaire et la monnaie scripturale rappelons que la monnaie fiduciaire et la monnaie papier.

L'essor de deux formes de monnaie, fiduciaire et scripturale, a fourni une importance fondamentale aux banques. Tout d'abord, cet essor confère aux banques un pouvoir de création monétaire. En effet, tout octroi de crédit donne lieu à une création de monnaie scripturale, création encadrée par la banque centrale qui par ailleurs détient le monopole de création de monnaie fiduciaire.

Par ailleurs, les banques gèrent les moyens de paiement, c'est-à-dire les instruments permettant aux agents non financiers d'effectuer des paiements en monnaie scripturale : chèque, carte bancaire, virement, lettre de change.

_ **La fonction d'assurance de liquidité :** la fonction d'assurance de liquidité, garantit la rapidité et l'efficacité des transactions économiques et ainsi le bon fonctionnement du système économique.

➤ **Le financement intermédié de l'économie**

Les banques commerciales jouent un autre rôle fondamental dans l'économie d'un pays : elles participent au financement des entreprises et des ménages, il existe ainsi le financement dit désintermédié, proposés par les marchés financiers.⁹

Alors, nous synthétisons que la banque remplit une multitude fonctions, la fonction essentiel est d'accorder des crédits, grâce à ces crédits les ménages et les entreprises peuvent investir ce qui stimule de la croissance mais peuvent tout à fait assurer d'autres missions beaucoup plus importantes, parmi eux l'intermédiation financière entre les agents économiques et la création de la monnaie.

2.1.3. Les métiers de la banque

2.1.3.1. Les métiers du réseau :

- **Le chargé d'accueil :**

Il reçoit les clients, propose et place lui-même certains (carte bancaire, livret ou plan d'épargne). Il effectue les opérations courantes sur les comptes de dépôts, d'épargne et de titres.

- **L'attaché commercial :**

Chargé de développer le fonds de commerce de la banque, il doit devancer la concurrence, instaurer un climat de confiance et obtenir des rendez-vous avec les clients.

- **Le chargé de clientèle <<particuliers>> :**

Il gère et développe un portefeuille de clients. Il propose à ses clients des services adaptés à leurs besoins, services qu'il s'engage à gérer.

- **Le responsable de gestion de patrimoine :**

Chargé d'un portefeuille de clients, il joue un rôle de conseil en matière de placements. Il peut être amené à faire de la gestion de patrimoine lorsqu'il est mandaté.

- **Le chargé de clientèle « artisans-commerçants et PME » :**

⁹HERVE Alexandre, « Banque et Intermédiation Financier », 2^{ème} édition, Economica, Paris, 2013, P154-156.

Compétent pour faire face aux demandes des petites sociétés, il joue le rôle d'un véritable conseiller financier du chef d'entreprise.

- **Le directeur d'agence :**

C'est un entrepreneur, un manager souvent en contact avec la clientèle. Il met en place la stratégie adéquate pour que son agence atteigne les objectifs fixés avec le siège.

- **Le directeur adjoint d'agence :**

Issu le plus souvent du réseau, il occupe la fonction seul ou à plusieurs, selon la taille de l'agence. Il assure certaines responsabilités précises : gestion des ressources, relation avec la clientèle des particuliers ou des entreprises.

2.1.3.2. Les métiers du siège :

Les banques ont développé une gamme impressionnante de métiers liés aux technologies. Ils s'exercent dans les différents services du siège et des directions régionales.

- Etude et analyses :

- L'analyste de crédit :

Il a pour mission de s'assurer de la solvabilité et de la rentabilité d'une opération, d'évaluer son intérêt pour la banque et d'apprécier les garanties.

- L'analyste financier :

Il est chargé d'évaluer la bonne santé d'une entreprise en vue d'un éventuel apport au capital.

- L'ingénieur-conseil :

Il apporte un diagnostic global sur une société et la situe par rapport à son marché.

- Marchés financiers :

- L'opérateur de marchés :

Il doit s'adapter à l'évolution des instruments financiers.

- Le négociateur :

Il cherche les meilleurs taux et cours dans le cadre d'opérations menées au comptant ou à terme pour le compte de son établissement.

➤ L'analyste financier :

Il établit pour chaque marché et pour chaque valeur des dossiers d'informations destinés à éclairer les choix des investissements.

➤ L'actuaire et l'ingénieur financier :

Ils sont chargés d'inventer de nouveaux produits et de concevoir des modèles informatiques à l'intention des négociateurs et des cambistes.

➤ Le personnel du « back-office » :

Il assure le lien entre les différents services de la banque, d'une part, et avec les organismes de contrôle extérieurs, d'autre part.

• Activité internationale :

➤ Le conseiller à l'exportation :

Chargé d'aider les entreprises clientes à se développer à l'étranger, il évalue et prospecte les marchés, notamment par l'intermédiaire des filiales de la banque à l'étranger.

➤ Le conseiller financier et technique :

Il étudie les projets d'exportation et met en place les financements.

➤ Le financier international :

Il recherche de nouvelles affaires financières et négocie des crédits ou des emprunts internationaux.

2.1.3.3. La banque en tant qu'entreprise

• Le contrôleur de gestion : Chargé de la comptabilité analytique, il rassemble des chiffres à l'intention des responsables de services ou d'agences.

• L'organisateur : il organise le travail des équipes sur le plan humain et technique, pour atteindre les objectifs et réaliser des gains de productivité.

- L'inspecteur : Avec ses équipes, il contrôle le bon fonctionnement des agences et des services.
- Le juriste : Il intervient de plus en plus dans des domaines spécialisés, en amont et en aval des opérations.
- Le chef de marché ou de produit : Il étudie la création, la conception et la diffusion de nouveaux produits.¹⁰

2.2. La structure d'un système bancaire :

2.2.1. Les différents types de banque

On peut distinguer, selon l'activité principale qu'elles exercent, quatre grandes catégories de banque :

- **Les banques de détail ou traditionnelles** : leurs activités sont principalement orientées vers une clientèle non financière (ménages, entreprises, collectivités), avec une prédominance de la collecte de dépôts et l'octroi de crédits ;
- **Les banques de marché** : elles sont spécialisées dans les opérations sur les marchés de capitaux et caractérisées par la prédominance des opérations sur titres, sur instruments financiers interbancaires ;
- **Les banques d'affaires** : spécialisées dans la prise de participation dans l'industrie, elles se caractérisent par l'importance de leur portefeuille titres élevé de leurs fonds propres ;
- **Les banques universelles** : contrairement aux précédentes, qualifiées de banques spécialisées, ces banques exercent toutes les activités bancaires possibles et élargissent même leur gamme à d'autres activités non bancaires.¹¹

¹⁰LUC BERNET. R, Op Cité, P191.

¹¹ BRANA. S, Op Cité, p140.

2.2.2. La Banque Centrale :

2.2.2.1. Définition :

Selon le dictionnaire économique et sciences social « la banque central est une institution financière de premier rang au sein d'un système bancaire hiérarchisé. Ses fonctions principales sont l'émission de la monnaie fiduciaire, l'orientation de la politique monétaire et de la politique de change, la régulation et le contrôle des banques de second rang, le rôle de prêteur en dernière ressort ». ¹²

Au sens de l'article « 11 » de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit « la Banque Central est un établissement national doté de la personnalité civil et de l'autonomie financière ». ¹³

2.2.2.2. Structure de banque centrale :

On peut distinguer deux types de structure de banque centrale :

- La structure de fédérale, ou cheque composante politique,est représentée dans l'organisation et participe aux décisions ;
- La structure centralisée, ou l'organisation et les décisions sont concentrées sur des instances intégrées.

2.2.2.3. Le rôle de banque des banques

Chaque banque détient auprès de la banque centrale un compte par lequel vont passer des règlements avec les autres banques et avec le trésor, ainsi que les opérations effectuées avec la banque centrale elle-même (refinancement, retrait/dépôt d'espèces, achat/vente de devises).

Les théoriciens du free banking considèrent que ce rôle de banque des banques pourrait être tenu par des établissements du système, et non nécessairement par un établissement public.

¹² ILMANE.M.C, Op Cité, p66.

¹³ La loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, Journal Officiel de la République Algérienne n°16.

Les règlements entre banques émanent en particulier de la compensation. Celle-ci implique des systèmes de paiement interbancaires que la banque centrale doit contrôler et éventuellement gérer.

Dans la cadre de l'UEM, cette fonction de banque des banques reste dévolue aux banques centrales nationales qui agissent dorénavant de façon concertées au sien du SEBC et selon des normes de fonctionnement harmonisées.¹⁴

Section03 : le système bancaire Algérien

3.1: Révolution du système bancaire et financier algérien:

Tout comme pour le secteur des assurances, le système bancaire et financier algérien s'est constitué en deux étapes principales. La première étape a consisté en la mise en place d'un système bancaire national, la seconde en sa libéralisation vers le secteur privé, aussi bien national qu'étranger.¹⁵

3.1.1 La première phase de l'indépendance à 1990

➤ De l'indépendance à 1966

Dès décembre 1962, l'Algérie se dote des instruments juridiques et institutionnels nécessaires à l'établissement de sa souveraineté monétaire. Cela se traduit par la création d'une monnaie nationale, le dinar algérien, et par la création de la Banque Central d'Algérie. A ces actions s'ajoutent d'autres telles que, la création nouveaux organismes pour le financement de l'économie et de logement. La Caisse Algérienne de Développement(CAD) et Caisse Nationale d'Epargne et de prévoyance (CNEP).¹⁶

- **La création de la banque centrale d'Algérie (BCA) :**

La Banque Central d'Algérie a été créée par la loi n° 62-144 du 13 décembre 1962. Elle a pour but de créée et de maintenir dans le domaine de la monnaie.¹⁷

¹⁴BRANA. S, Op. Cité, P165.

¹⁵ Guide Banque et des Etablissements Financiers, édition 2012, P07.

¹⁶BENHALIMA. A, « Le Système Bancaire Algérien, textes et réalité », 2^{ème} édition, Dahlab, Alger, 2001, P08.

¹⁷ Idem, P45.

- **La Caisse Algérienne de développement(CAD) :**

Fut créée le 07mai 1963 et a repris les activités de la CADE. Son rôle consiste en lefinancement et la garantie des prêts à l'étranger.¹⁸

- **La Caisse National d'Epargne et de prévoyance(CNEP):**

Fut créée le 10 aout 1964. Ses principales missions étaient la collecte de l'épargne et lefinancement de l'habitat.¹⁹

➤ **La période de 1966 à 1970 :**

- **Création de la Banque National d'Algérie (BNA) :**

Elle a été créée le 13 Juin 1966. La BNA a la qualité de dépôt. Afin d'assurer le servicefinancier des secteurs publics et socialistes.²⁰

- **Le Crédit Populaire d'Algérie(CPA) :**

Le Crédit Populaire d'Algérie a été créée le 11 mai 1967. Il a pour mission de promouvoir l'activité et le développement de l'artisanat, de tourisme, et activités annexes des coopératives non agricoles de production, de distribution, de commercialisation.

- **La Banque Extérieur d'Algérie :**

Elle a été créée le 1^{er} octobre 1967. Elle a pour but de faciliter et de développer lesrapports économiques de l'Algérie avec les autres pays dans le cadre de la planification national.²¹

➤ **La spécialisation :**

Au début des années 1970, après être devenu exclusivement public, le secteur en outre spécialisé. Il est organisé par branche d'activité (agriculture, industrie, artisanat, hôtellerie, tourisme, énergie, le commerce extérieur) et spécialisé par entreprise. Cette spécialisation fur introduite au terme de la loi de finance pour 1970 qui impose alors aux sociétés nationales et aux établissements publics de concentrer leurs comptes bancaires et leurs opérations auprès d'une seule et même banque.²²

¹⁸ Idem, P09.

¹⁹Idem, P52.

²⁰ Idem, P47.

²¹ Idem, P49.

- **La création de la Banque Algérienne de Développement :**

Elle a été créée en Mai 1972, elle a repris les activités exercées auparavant par la CAD, la BAD joue un rôle important dans le financement de l'investissement.²³

- **La période de 1978 à 1982 :**

En 1978, le trésor Public remplace le système bancaire dans le financement des investissements planifiés du secteur public, les banques primaires n'intervenant plus que pour la mobilisation des crédits extérieurs.

La loi de finance 1982, a confié la charge des investissements dits stratégiques au trésor public.²⁴

- **La période de 1982 à 1986 :**

Cette période a été essentiellement marquée par la restructuration du secteur bancaire. En vue de renforcer la spécialisation des banques et de diminuer le pouvoir de certaines d'entre elles qui se sont retrouvées avec un poids financier.

Sur la base de spécialisation des entreprises publiques, deux banques spécialisées ont été créées :

- La banque agricole, spécialisée dans le financement du secteur agricole.
- La banque de Développement local, spécialisé dans le financement des unités économiques locale et régional.²⁵

- **La Banque Agricole et du Développement Rural (BADR) :**

Elle a été créée le 16 Mars 1982, elle a repris les attributions de la (BNA) dans le domaine de financement du secteur agricole.

Elle avait pour mission la mise en place de nouveaux mécanismes pour le financement des activités agricoles et agro-industriels.

²² Guide Banque et des Etablissements Financiers, Op Cité. P08.

²³ BENHALIMA. A, Op Cité, P51.

²⁴ Idem, P22.

²⁵ Idem, P23.

- **La Banque de Développement Local (BDL):**

A été créée le 30 Avril 1985, est chargée du financement de petite et moyenne entreprise et entreprise locale, assumée précédemment par le crédit populaire d'Algérie(CPA).²⁶

- **La loi bancaire 19 aout 1986 :**

Cette loi est relative au régime des banques et des crédits. Elle vise à définir un nouveau cadre institutionnel et fonctionnel de l'activité bancaire.

Le principal objectif de cette loi est d'apporter des aménagements au mode de financement globale de l'économie.²⁷

- **La loi du 12 Janvier 1988 :**

A partir de 1988, les autorités algériennes ont entamé plusieurs réformes dont la première d'entre elle est fixée sur « l'autonomie de l'entreprise publique », et la création des fonds de participation.

Ainsi la réforme de 1988, s'est accompagnée par la création d'une nouvelle catégorie publique qui est « l'entreprise publique économique » dont l'entreprise bancaire en fait partie.²⁸

- **La loi N° 90-10 relative à la monnaie et au crédit(L.M.T) :**

Cette loi de 1990 constitue un nouveau dispositif législatif de soutien aux réformes économiques engagées dès 1988 par les autorités politiques du pays. Les mesures les plus déterminantes sont, l'ouverture de l'activité bancaire au capital privé national, mais aussi étranger. Le législateur pose le principe de l'agrément des banques en mettant en avant la qualité des actionnaires, la relation entre eux et la notion d'actionnaire de référence. Les principes posés par la loi sont applicables à tous les organismes bancaires, qu'il soit la propriété de l'Etat ou du privé.

La loi réhabilite la banque centrale dans ses missions, réorganise les relations entre cette dernière et le trésor, redéfinit le rôle des banques et introduit des standards internationaux dans la gestion de la monnaie et du crédit.

²⁶ Idem, P50.

²⁷ Idem, P62.

²⁸ Idem, P69.

- La loi de 1990 consacre les principes suivants ;
- L'autonomie de la banque centrale qui devient la Banque d'Algérie ;
- La régulation du système bancaire par des autorités administratives indépendantes ;
- La séparation entre l'autorité de réglementation et d'agrément des banques et l'autorité de supervision ;
- Le monopole des banques sur les opérations de banque.

La loi dispose également des missions et rôle de la banque centrale et de ses organes, ainsi que des règles de gestion des banques primaires mais aussi des opérations de banque.

La loi permet aux autorités de procéder à l'organisation du marché monétaire. Les banques agréées disposent de toute la liberté pour choisir leur clientèle, leurs produits ou leur mode d'organisation. La loi pose le principe d'égalité de traitement des banques et des établissements financiers, et leur accorde des privilèges en matière de garantie et de recouvrement des créances.

3.1.2 La deuxième phase de 1990 - jusqu'au système bancaire actuel

➤ **L'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit :**

L'ordonnance n°03-11 a pour objet de consolider le système et abroge la loi sur la monnaie et le crédit de 1990. Le nouveau texte en reprend cependant, dans une large mesure, ses dispositions. La volonté du législateur est alors de porter plus loin la libéralisation établie par la loi de 1990. La nouvelle banque centrale perd, quoiqu'un peu, de son autonomie vis-à-vis du pouvoir politique.

Les membres du conseil de la monnaie et du crédit et du conseil d'administration de la banque d'Algérie sont tous nommés par le président de la République.

L'objectif de l'ordonnance est de « renforcer la sécurité financière, améliorer nettement le système de paiement et la qualité de marché ».

➤ **L'ordonnance n°10-04 du 26 août 2010 relative à la monnaie et au crédit :**

Les principales mesures sont les suivantes :

- Les participations étrangères dans les banques ne peuvent être autorisées que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital.
- L'Etat détiendra une action spécifique dans le capital des banques et des établissements financiers à capitaux privés et en vertu de laquelle il est représenté, sans droit de vote, au sein des organes sociaux.
- L'Etat dispose d'un droit de préemption sur toute cession d'action ou de titre assimilés d'une banque ou d'un établissement financier.
- La banque d'Algérie a pour mission (supplémentaire) de veiller à la stabilité des prix et doit établir la balance des paiements, gérer la centrale des risques, des ménages et des impayés et présenter la position financière extérieure de l'Algérie.
- Les banques ont l'obligation de mettre en place un dispositif de contrôle interne et de contrôle de conformité.

D'autres mesures ont été introduites visant au renforcement du cadre institutionnel, au renforcement du contrôle des banques et des établissements financiers, à la protection de la clientèle et à la qualité des prestations bancaires.

➤ **Le système bancaire dans la période actuelle :**

Aujourd'hui, le système bancaire algérien compte 20 banques commerciales aux côtés de la Banque Central, 3 bureaux de représentation de grandes banques internationales, une banque des valeurs, une société de clearing chargée des fonctions de dépositaires, 3 caisses d'assurance-crédit, une société de refinancement hypothécaire.... Les 1200 agences des réseaux bancaires restent toutefois dominées par les banques publiques à hauteur de 99%. L'intervention des banques dans le financement assure aujourd'hui des activités économiques de types universels. Ainsi, le secteur bancaire est engagé dans une mutation qui devrait se traduire une bancarisation plus importante et par des opérations plus rapides. La mondialisation peut s'accélérer par la mise en œuvre de partenariats avec les institutions bancaires et financières internationales.

Le secteur public dispose aujourd'hui d'un réseau important, de la connaissance des métiers classiques de banque, d'un personnel formé. Les banques étrangères souhaiteraient investir en

Algérie et apporter une technologie moderne pourrait sans doute trouver des opportunités de partenariats avec les banques publiques algériennes.

Le secteur bancaire s'est vu également élargi aux banques et établissements financiers étrangers. On distingue alors deux catégories d'établissements : les banques et établissements financiers.²⁹

- **Les banques :**

Parmi les banques on distingue des banques publiques et des banques privées :

_ **Les banques publiques** : on trouve dans cette catégorie, Banque Extérieure de l'Algérie (**BEA**), Banque Nationale d'Algérie (**BNA**), Crédit Populaire d'Algérie (**CPA**), Banque de Développement Local (**BDL**), Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (**BADR**), Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (**CNEP Banque**).

_ **Les banques privées**: Banque al Baraka d'Algérie, City Bank N.A Algérie, Succursale de Banque, Arab Banking Corporation-Algérie « **ABC** », **Natixis – d'Algérie**, Société Générale d'Algérie, Arab Bank PLC- Al-Djazair, Trust Bank-Algérie, The housing Bank For Trade and Finance-Algérie, Gulf Bank Algérie, Fransabank Al-Djazair, Crédit Agricole Corporate et Investissement Bank-Algérie, H. S.B.C-Algérie (**Succursale de banque**), Al Salam Bank Algérie.

- **Les établissements financiers :**

- _ **Les établissements financiers à vocation générale :**

Société de Refinancement Hypothécaire (**SRH**), Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement- SPA- **Sofinance** – SPA, Arab Leasing Corporation (**ALC**), Maghreb Leasing Algérie (**MLA Leasing**), Cetelem Algérie, Caisse Nationale de Leasing (**CNL**) – SPA, Ijar Leasing Algérie – SPA, El Djazair Ijar – SPA. Le Fond National D'Investissement.³⁰

Dans le paysage bancaire algérien, bien que les banques publiques demeurent toujours prédominantes par l'importance de leurs réseaux d'agences réparties sur tout le territoire national, le réseau d'agences des banques privées s'est densifié au cours des dernières

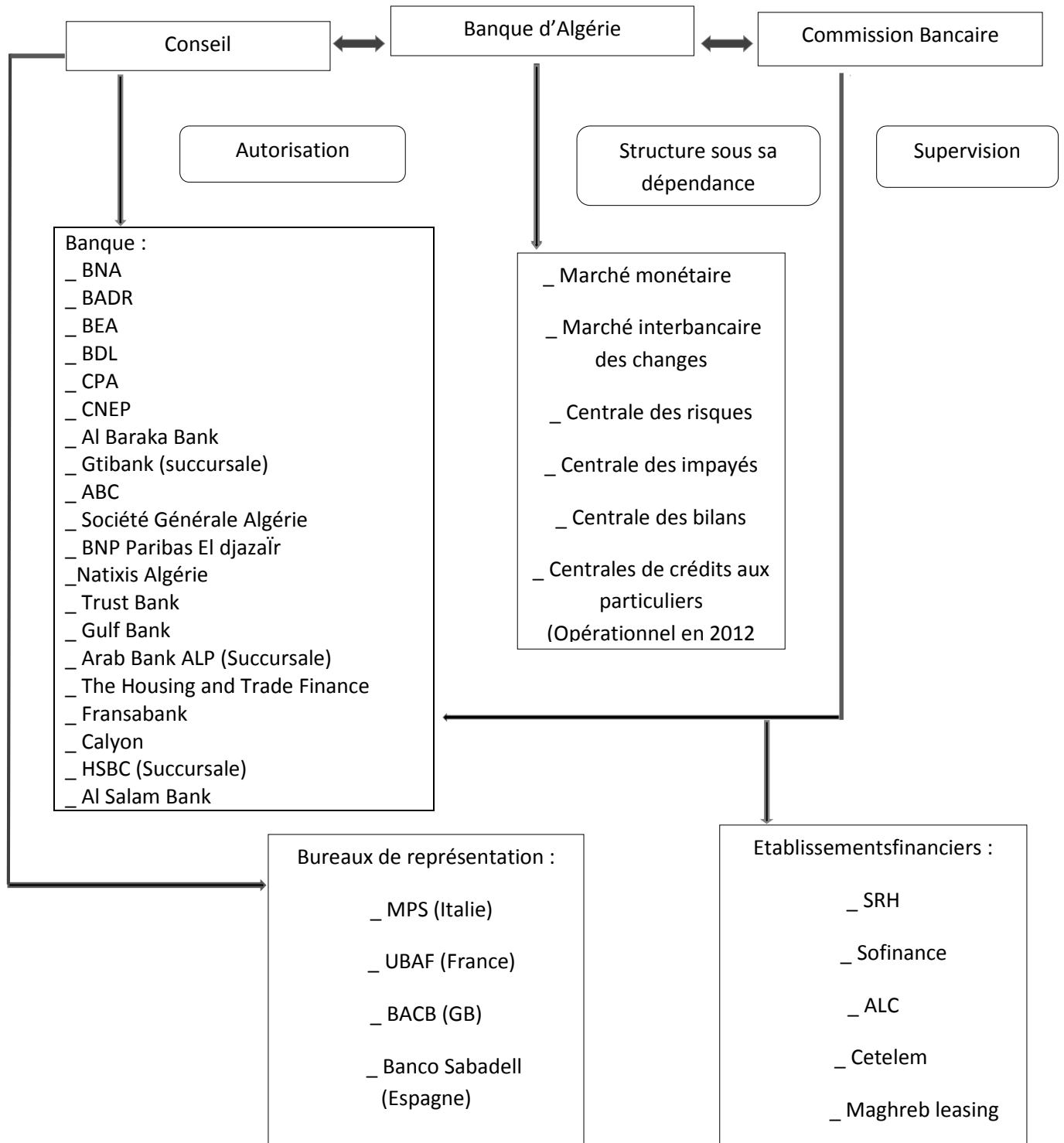
²⁹ BRAKBI. I, « Ma Modernisation de Système Bancaire Algérien », mémoire fin de cycle, Monnaie Banque et Environnement International, Promotion 2015-2016.

³⁰ Guide Investir en Algérie, édition 2016, P119.

années pour représenter près du quart du réseau des agences bancaires. Néanmoins, le réseau d'agences des banques privées est implanté principalement au nord du pays alors que celui des banques publiques couvre l'ensemble du territoire national.³¹

³¹ Guide Investir en Algérie, édition 2016, P119.

Schéma n°02 : macrostructure de système bancaire



Source : Guide Banquet des établissements financiers en Algérie, édition 2012, p32.

Conclusion

D'après ce chapitre, nous avons tenté de parler sur l'intermédiation financière et le système bancaire ainsi qu'on a intéressé aussi au système bancaire Algérien à travers de retraceur de son évolution par des réformes qui en font aujourd'hui un système moderne, répond aux besoins des investisseurs Algériens et étrangers.

Chapitre II : Financement bancaire des investissements

Introduction

Après une présentation des aspects théoriques de l'activité d'intermédiation financière, ce deuxième chapitre sera subdivisé en trois sections : la première, portera concepts liés aux investissements, La seconde, présentera étude, évaluation d'un projet d'investissement et enfin, la troisième, techniques de couverture d'un crédit d'investissement.

Section 01 : Concepts liés aux investissements

L'investissement est un déterminant fondamental de l'économie dans la croissance à long-terme. Le choix d'investissement porte sur les décisions concernant les moyens nécessaires recouvrent les moyens humains et les moyennes matériels à la réalisation de l'activité d'une entreprise.

1.1 : Définition de l'investissement :

Selon le dictionnaire de management de projet « l'investissement est une opération qui consiste, pour l'entreprise, à transformer les ressources financières en un ou plusieurs éléments que l'entreprise utilisera en permanence (ou pendant une durée relativement longue) pour concourir de manière durable à la réalisation de son objet social »¹.

Selon FRANCK BANCEL, il existe plusieurs notions sur les investissements en proposant une définition économique, comptable, de gestion et stratégique :

⇒ **Dans l'aspect économique** : Les économistes définissent l'investissement comme « un flux de capital destiné à modifier le stock existant qui constitue, avec le facteur travail notamment, l'un des facteurs principaux de la fonction de production ».

⇒ **Dans l'aspect comptable** : La notion d'investissement est appréhendée à travers le double critère de la consommation immédiate et de la propriété juridique. Si un bien ou service est consommé sur plusieurs exercices et si l'entreprise en est propriétaire, il s'agit alors d'un investissement. C'est pourquoi, en comptabilité, les éléments d'actif circulant consommés dans l'année et les biens acquis par crédit-bail (l'entreprise n'en est pas propriétaire) ne sont pas considérés comme des investissements.

¹ AFITEP, « Dictionnaire de Management de Projet », Ed, Afnor, 2010, P139.

Dans l'aspect gestionnaire : L'investissement génère de nouveaux cash-flows et il est nécessaire de hiérarchiser les divers projets possibles à partir d'un bilan global, définissant la rentabilité de chaque projet. Ainsi les dépenses publicitaires qui sont des charges en comptabilité sont considérées comme un investissement car elles correspondent à un décaissement initial en vue de cash-flows futurs.

Dans l'aspect stratégique : L'investissement doit améliorer la position concurrentielle de l'entreprise de manière à accroître durablement la valeur de la firme. Les investissements, à la base de la mobilité stratégique, indispensable à l'adaptation de l'entreprise à son environnement, s'inscrivent donc dans le cadre de la stratégie retenue. C'est à ce niveau seulement que peuvent être intégrées valablement les multiples Interdépendances entre les décisions successives dont dépendent les cash-flows futurs.²

En résumé, disons que l'investissement constitue un acte fondamental pour l'entreprise, car il conditionne une partie de sa croissance, il s'agit de l'acquisition des biens et services durables, dont l'intention est celle d'obtenir des avantages économiques futurs, en sens l'investissement s'inscrit dans un cycle à long terme. Autrement dit un acte par lequel une entreprise dépense de l'argent pour gagner plus.

L'investissement peut être influencé par plusieurs facteurs. Il s'agit en particulier du taux d'intérêt, de la rentabilité, le progrès technique et les anticipations des investissements :

_ **Le taux d'intérêt** : le taux d'intérêt est le déterminant de l'investissement. L'investissement se présente ainsi comme une fonction décroissante du taux d'intérêt réel. L'investissement peut en plus de l'autofinancement, emprunter. Le choix entre ces modalités de financement diffère.

_ **La rentabilité** : la rentabilité peut se calculer par deux procédés : la capitalisation et l'actualisation. La capitalisation consiste à calculer la somme qui sera disponible dans « n » années si nous faisons un placement aujourd'hui. Sera disponible dans « n » année si nous faisons un placement aujourd'hui. L'actualisation est inverse. Il s'agit de déterminer la valeur actuelle d'une somme déterminée qui sera perçue dans « n » années.

² BANCEL. F, « Les Choix d'Investissement, méthodes traditionnelles, flexibilité et analyse stratégique », Ed Economica, Paris, 1995, P21.

_ **Le progrès technique** : le progrès technique peut permettre d'améliorer la productivité car lorsque le secteur productif est stimulé par les innovations techniques, l'investissement sera encouragé de façon à maintenir un niveau de compétitivité en matière des prix ou de la qualité du produit offert.

_ **Les anticipations des investisseurs** : les anticipations des entrepreneurs se basent sur les analyses faites par les investisseurs et qui affectent leur décision d'investir. L'environnement économique, politique et social peut influencer ces anticipations.³

1.2 : Classification des investissements

Les types d'investissement varient en fonction des points de vue pris en compte et peuvent être divisés en plusieurs critères de classement. On peut les classer selon leur nature, et leur objectif.

1.2.1 Classification selon leurs nature :

D'après **Alain Rivet**, trois classes sont définies : investissements incorporels,

Corporels et financier.

_ **Les investissements incorporels** : les investissements incorporels, prennent la forme de dépenses de recherche et développement, de formation ou de frais de lancement de nouveaux produits sur le marché.

_ **Les investissements corporels** : ce sont les investissements matériels de l'entreprise. Ils sont destinés à être utilisés durablement comme moyens de production (constructions, installations techniques, matériel et outillage industriel).

_ **Les investissements financiers** : ce sont les investissements d'ordre financiers, les investissements liés à la croissance externe sous forme de prise de participation, ou encore de prêts et de crédit à long terme.⁴

³ MOUZAOUI. N, « Etude de l'Intermédiation Financière en Algérie », mémoire de fin de cycle, 2002.

⁴ RIVET. A « Gestion Financière, analyse et politique financière de l'entreprise », Ed Ellipses, Paris, 2003.P133.

1.2.2 Classification selon leurs objectifs

On distingue les catégories suivantes :

_ **Les investissements de remplacement** : désignent les projets dont l'objectif prioritaire est de permettre renouvellement des immobilisations en place.

_ **Les investissements de capacité** : désignent les investissements permettant d'augmenter des capacités de production de l'entreprise.

_ **Les investissements de productivité, ou investissement de modernisation** : désignent des investissements réalisés pour réduire les coûts de production et d'améliorer les rendements, ces projets peuvent prendre des formes très diverses. Nouveaux équipements, nouveaux procédés de fabrication ou nouvelle organisation de production.

_ **Les investissements d'innovation ou de diversification** : ils répondent à la volonté de se déployer sur de nouveaux couples produits marchés.⁵

_ **Projets d'investissements collectifs ou sociaux** : ce sont les investissements relatifs aux conditions générales de vie dans une entreprise, destinés à obtenir une meilleure intégration du personnel, ils permettent d'augmenter la satisfaction du personnel de l'entreprise. Il en est attendu une amélioration du rendement individuel et collectif de travail.

_ **Projets de développement** : ces projets peuvent concerner toutes les catégories précédentes, mais avec une composante particulière dans la finalité, qui est celle de développement.⁶

1.3. Le projet d'investissement :

1.3.1 : Notion projet

Les définitions varient largement selon les auteurs. Nous en retiendrons une qui a le mérite d'insister sur le caractère globale et relativement autonome que doit présenter tout projet.

⁵ KÖEHL. J, « Les Choix d'Investissement », Ed Dunod, Paris, 2003, P12.

⁶ HOUDAYER. R, « Evaluation Financière des Projets », 2^{ème} Ed, Economica, Paris, 1999. P17.

Selon BOUSSERY.A, « le projet s'agit d'un ensemble complet d'activités et d'opérations qui consomment des ressources limitées (telles que main d'œuvre, devises) et dont on attend des revenus, ou autre avantages monétaires ou non monétaires ». ⁷

Selon HOUDAYER.R « Le terme projet fait l'objet d'une utilisation fréquente. Partons d'une définition étymologique. L'investissement est représenté par des immobilisations nouvelles Corporelles ou incorporelles (éléments de dépenses dont la durée de vie est supérieure à un an). Un projet est un ensemble cohérent d'activités ». ⁸

D'après les définitions précédentes, nous déduisons la définition de projet en tant qu'un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées comportant des dates de début et de fin, dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques. Telles que des contraintes de délais, de coût et de ressources.

1.3.2 : Définition de projet d'investissement :

HOUDAYER. R définit le projet d'investissement comme « L'acquisition d'un ensemble d'immobilisation, permettant de réaliser ou de développer une activité ou un objectif donnée. Dans son aspect commun, il correspond à une dépense immédiate dont on attend des avantages futurs ». ⁹

1.3.3 Typologies des projets

On peut les classés selon l'activité :

- **Le cas des secteurs agricole et industriel**

L'opposition de ces secteurs est traditionnelle. Les particularités du secteur agricole tiennent souvent à la spécialité de la fonction de production qui obéit à des règles différentes (problèmes de croissance par exemple).

- **Le cas de la production d'un bien et de la réalisation d'un service**

Les caractéristiques majeures des services sont l'intangibilité, la simultanéité et l'interactivité. Elles induisent des difficultés de définition et de standardisation du contenu des services offerts. L'élaboration et l'évaluation d'un service restent soumises à de plus

⁷BOUSSERY.A, « Guide Pratique d'Analyse de Projet », 4^{ème} édition, Economica, Paris, 1987, P13.

⁸ HOUDAYER. R, Op Cité, P13.

⁹ Idem, P13.

fortes contraintes dues à l'existence d'un support et à la proximité du client. Le découpage des charges en variables et fixes est souvent plus délicat. Les des services présentent une certaine rigidité à court terme dont il faudra tenir compte dans l'évaluation.

- **Le cas de la saisonnalité des ventes**

Il correspond à une variation significative des ventes ou (et) de la production à l'intérieur de l'année, que l'on rencontre dans des projets agricoles ou des projets industriels.

- **Le cas d'une durée du cycle d'exploitation supérieur à l'année**

Cette situation est notamment rencontrée dans les projets forestiers ou d'infrastructure. Elle est calculée sur de plus longues périodes. Le calcul du taux d'actualisation peut également présenter des difficultés.¹⁰

1.3.4: Caractéristiques d'un projet d'investissement

➤ **Le montant de l'investissement**

Le montant d'investissement c'est la dépense que doit supporter l'entreprise pour réaliser le projet¹¹. Il comprend :

Dans certains cas la variation du besoin en fonds de roulement liée au projet. Le coût de l'investissement est composé de plusieurs éléments ;

Le prix d'achat des biens constituant l'investissement :

- Les frais accessoires (frais de transport, douanes éventuellement ;
- Les frais d'installation notamment pour les immobilisations corporelles ;
- Le coût de mise en route et de formation du personnel.

Ainsi, le capital investi doit prendre en compte le supplément initial du BFR lié au projet et les augmentations successives qui vont s'échelonner sur la durée de vie du projet.

D'autre part, selon le cas, le versement d'une caution ou le paiement de l'option dans un contrat de crédit-bail font également partie des flux d'investissement effectif car l'investissement n'est pas obligatoirement fixé sur une seule période¹².

¹⁰ Idem P.18.

¹¹ BARREAU. J « Gestion Financière », 4^{ème} édition, Dunod, Paris, 1995. P319.

➤ **La durée de vie :**

Afin d'évaluer des gains attendus, il est nécessaire de connaître la durée d'exploitation de projet. En principe, il s'agit de la durée de vie économique ; mais si celle-ci est difficile à prévoir, on lui substitue la durée d'amortissement¹³.

➤ **Les flux nets de trésorerie liés à l'exploitation :**

Pour préparer l'analyse de la rentabilité de l'investissement, deux types de flux sont à prendre en considération :

Ceux impactant le compte de résultat, qui permettront de calculer la marge brute d'autofinancement ou cash-flow ;

Ceux impactant le bilan, qui permettront d'estimer les variations du BFR.

- **Le calcul du cash-flow dégagé par l'investissement :**

Le cash-flow dégagé par l'investissement ou marge brute d'autofinancement se calcule en partant du compte de résultat lié à l'investissement.¹⁴

Cash-flow = Résultat net après impôt + dotation aux amortissements

➤ **La valeur résiduelle**

Valeur estimée d'un investissement (ou d'une installation, d'un équipement) à la fin sa durée de vie. Cette valeur, lorsqu'elle est significative et mesurable, doit être prise en compte dans un calcul de rentabilité en fin de durée de vie¹⁵.

¹² Conso. P, « Gestion Financière de l'Entreprise », 9ème édition, Dunod, Paris, 1999, P 386.

¹³ BARREAU.J, Op, Cité, P.320.

¹⁴ CONSO. P, Op, Cité, P387.

¹⁵ AFITAP, Op Cité, P260.

Section 02 : Etude, évaluation d'un projet d'investissement

La préparation d'un projet d'investissement suppose une série d'étude détaillés et complémentaires, elle suppose également un certain nombre d'étapes nécessaires. De ce fait, l'évaluation des projets d'investissements est importante car elle mesure la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise.

2.1 : Etude d'un projet d'investissement

2.1.1 : Etude technico-économique :

L'étude technico-économique est une étude approfondie de faisabilité du projet. Elle a pour objet d'évaluer les risques liés au marché, d'examiner les aspects techniques et de déterminer les coûts.

On ne répètera jamais assez que l'étude technico-économique constitue la phase la plus importante et la plus délicate de la création d'une entreprise. La réussite du projet dépend, dans une large mesure, du sérieux et de la rigueur avec laquelle elle aura été conduite.¹⁶

2.1.1.1. Etude d'identification

Correspond à la première maturation de l'idée de projet on y fait l'analyse des besoins ou de marché, le diagnostic d'une situation qui pose le ou les problèmes dominants ainsi que le ou les facteurs limitant. L'un de ces objectifs et enfin de susciter le financement de l'étude de faisabilité dont elle définit le contenu.

2.1.1.2. Etude de faisabilité :

L'étude de faisabilité vise à prouver que les choix techniques et économiques sont viables (faisables) et qu'ils sont les meilleurs (optimisation). Dans le cas contraire, l'étude doit proposer des solutions mieux adaptées ou bien recommander l'abandon du projet. Les paramètres sommairement estimées lors de l'identification doivent être justifiés.¹⁷

¹⁶ BOUYAKOUB.F, « L'Entreprise et le Financement Bancaire », Ed Casbah, Alger, 2000, P44.

¹⁷ BOUSSERY.A, Op Cité, P02.

2.1.1.3. Etude de marché :

D'après LEGER-JARNIOU. C « l'étude de marché s'agit une démarche systématique et scientifique de collecte, traitement et interprétation des informations, qui a pour objectif principale de réduire les incertitudes et de minimiser les risques liés au lancement d'une nouvelle activité ». ¹⁸

D'après KOTLER.P et DUBOIS.B « l'étude de marché fait référence à l'ensemble des vendeurs et acheteurs concernés par l'échange d'un produit ou d'un service ». ¹⁹ On appelle étude de marché la préparation, le recueil, l'analyse et l'exploitation de données et formation relatives à une situation marketing. ²⁰

La synthèse de ces définitions l'étude de marché est une aide à la décision pour concevoir la stratégie de commercialisation des produits et services.

La réalisation d'une étude de marché :

KOTLER et DUBOIS propose les étapes suivantes :

➤ **La définition du problème** : pour bien définir le problème, il convient de commencer par préciser les décisions à prendre, ensuite la définition des objectifs de l'étude en dressant la liste des questions auxquelles elle doit permettre de répondre.

➤ **Le plan d'étude** : le chargé d'études, permet de choisir les approches concernant à la fois les instruments de collecte de donnée, le plan d'échantillonnage et les méthodes de recueil des informations.

➤ **La collecte d'information** : c'est la phase de recueil des informations par l'utilisation des enquêtes, des revues spécialisées, des statistiques, et technologie de communication.

➤ **L'analyse des résultats** : cette phase consiste à analyser les résultats obtenus sur chaque variable lors de la collecte d'informations, ensuite de dégager leurs significations.

➤ **La présentation des résultats** : cette étape concerne la rédaction d'un rapport présentant des principaux résultats et recommandations.

➤ **La prise de décision** : l'étude doit apporter un éclairage aussi utile que sur la décision à prendre.

¹⁸ LEGER-JARNIOU.C, « Réussir son Etude de Marché », 5^{ème} édition, Dunod, Paris, 2016, P08.

¹⁹ KOTLER.P, « Marketing Management », 12^{ème} édition, Pearson, Paris, 2006, P12.

²⁰ Idem, P116.

De ce fait l'étude de marché permet :

- De vérifier l'existence d'un marché solvable et si possible durable ;
- De s'assurer qu'il existe des espaces disponibles à côté de la concurrence déjà établie ;
- De concevoir une stratégie de commercialisation pour démarrer ;
- D'estimer le chiffre d'affaire prévisionnel, qui lui-même permettra de valider la faisabilité de projet.²¹

2.1.1.4. Etude technique

C'est une étude analytique et détaillée de l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la réalisation de projet.

L'étude technique comprend, en conséquence :

- _ Une analyse et une description précise du processus de production choisi ;
- _ La détermination des principales caractéristiques des équipements à acquérir et notamment les capacités de production ;
- _ Une étude sur les caractéristiques et la disponibilité des matières premières nécessaires à la fabrication des produits ;
- _ Une étude sur le site d'implantation.

- **Analyse et description des processus de production :**

Le processus de production doit être présenté d'une manière simple et détaillée au moyen de schéma qui distingue les différentes phases de production et une combinaison ordonnée des actions nécessaires à la mise en œuvre d'un processus pour la fabrication d'un produit.

Pour le produit et le processus de fabrication, un diagramme de circulation permet de représenter le cheminement des matières premières, produits semi-finis, encours, pièces, parmi les postes de travail, les personnes et les machines.

- **Caractéristiques des équipements :**

Le choix des équipements se fait en fonction des critères suivants :

²¹ KOTLER.B, Op Cité, P116.

_ Qualité, Prix (hors taxe), Fiabilité de matériel et de ses performances, Possibilités d'emploi et d'entretien, et services après-vente.

- **Caractéristiques et disponibilités des matières premières :**

L'étude technique doit se pencher ensuite sur l'examen des matières premières nécessaires à la fabrication du ou des produits que l'entreprise projette de mettre sur le marché.

- **Etude de localisation de l'unité (choix du site) :**

La détermination et le choix du site d'implantation d'une unité de fabrication se fait en fonction des divers paramètres (l'existence des matières premières nécessaires à la production, la proximité des marchés à satisfaire, la disponibilité d'un terrain d'assiette, les commodités, moyens de communication, disponibilité d'une main-d'œuvre).

2.1.1.5. Etude organisationnelle

L'organisation structurelle est une sous-étape importante. Elle exerce une influence directe sur la vie et l'évolution de l'entreprise. Elle concerne l'agencement des fonctions, la composante humaine et les équipements de gestion.

L'étude organisationnelle doit aboutir :

_ A la préfiguration des différentes structures de gestion et de production de l'entreprise, en tenant compte des fonctions de base ;

_ A la détermination et l'évaluation des moyens humains et matériels à mettre en place ;

_ A une évaluation plus précise des nécessaires à chaque atelier et magasin, ainsi qu'un bloc administratif et autres aménagements nécessaires ;

_ A une estimation des besoins en équipements de gestion et de transport.²²

²² BOUYAKOUB. F, Op Cité, P47.

2.1.2 : Etude financière :**2.1.2.1 : le bilan :**

Le bilan est un document comptable qui fournit une vue d'ensemble du patrimoine de l'entreprise à un instant donné : il s'agit ni plus ni moins d'une photographie de ce que l'entreprise possède et de ce qu'elle doit à un instant donné. Cette photographie est réalisée en général une fois par un an, à la fin de l'exercice comptable.

➤ L'actif du bilan

L'actif du bilan est constitué de plusieurs postes, classés par liquidités croissantes.

• L'actif immobilisé(ou actif non courant, en normes IFRS) :

Ce poste comprend tous les actifs nécessaires à l'exploitation de l'entreprise et qui ne sont pas détruits lors d'un cycle normal d'exploitation. Ce sont donc des actifs durables qui conservent une valeur économique au fil du temps. Les actifs immobilisés peuvent être de trois types :

_ **Les immobilisations incorporelles** : regroupent les actifs fixes intangibles de l'entreprise : brevets, fond

. ?

s de commerces droits de bail, marques et les écarts d'acquisitions.

_ **Les immobilisations corporelles** : comprennent pour l'essentiel les terrains, les constructions (Bureaux, usines), le matériel, le mobilier dont l'entreprise a besoin pour fonctionner.

_ **Les immobilisations financières** : rassemble les titres de filiales, les prêts et les cautions consentis à d'autres entreprises, ainsi que les titres de participation qui ont vocation à être conservés durablement.

• L'actif circulant

Il regroupe les actifs destinés à être consommés, détruits ou cédés le cadre d'un cycle d'exploitation, autrement dit-il s'agit des actifs à court termes de l'entreprise. Cette

catégorie inclus principalement (les stocks, les créances, les valeurs mobilières de placement, les disponibilités.

➤ **Le bilan passif**

Le passif de l'entreprise se compose de trois postes principaux, classés par ordre d'exigibilité croissante.

_ **Les capitaux propres** : ils constituent l'origine des ressources les plus stables de l'entreprise apportées par les actionnaires et augmentées des bénéfices non distribués de l'entreprise.

On distingue : Le capital social, les bénéfices passés non distribués sous forme de dividendes, le résultat de l'exercice courant.

_ **Les provisions pour risques et charges** : toute provision vise à anticiper une charge

_ **Les dettes** : il s'agit des capitaux mise à la disposition de l'entreprise par ses créanciers. Parmi les principaux postes de dette, on distingue : les dettes financières et bancaires, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociale.²³

2.1.2.2:Elaboration de compte de résultat

Le compte de résultat récapitule les flux qui font varier le patrimoine de l'entreprise sur la période. On distingue les produits qui augmentent la richesse de l'entreprise, et les charges qui la réduisent. La différence entre tous les produits et tous les charges est le résultat net²⁴

²³ BERK.J, « Finance d'Entreprise », Ed Person, Paris, 2008, P37.

²⁴ Idem, P48.

Tableau n°01 : tableau des comptes de résultats

N° des CPT	Désignation des comptes	Débit	Crédit
70	Ventes et marchandises		
60	Marchandises consommées		
80	Marge brute		
80	Marge brute		
71	Production vendue		
72	Production stockée		
73	Production pour elle-même		
74	Prestation fournies		
75	Transfert de charges de production		
61	Matières et fournitures consommées		
62	Services		
81	Valeur ajoutée		
81	Valeur ajoutée		
77	Produits divers		
78	Transfert de charges d'exploitation		
63	Frais de personnel		
64	Impôts et taxes		
65	Frais financiers		
66	Frais divers		
68	Dotations aux amortissements et provisions		
83	Résultat d'exploitation		
79	Produits hors exploitations		
69	Charges hors exploitations		
84	Résultat hors exploitation		
880	Résultat brute de l'exercice		
889	Impôt sur les bénéfices		
88	Résultat nette de l'exercice		

Source : BOUYACOUB.F « L'Entreprise et le Financement Bancaire », Ed Casbah, Alger, 2000. p.98

L'analyse de compte de résultat offre de précieuses informations concernant la stratégie, la structure des coûts et les marges de l'entreprise.

➤ **Les soldes intermédiaires de gestion**

Le solde intermédiaire de gestion (SIG) est un des éléments intermédiaires du compte de résultat permettant d'analyser le résultat d'une entreprise.

_ **Le chiffre d'affaires** : il est constitué de l'ensemble de la production vendue par l'entreprise au cours d'un exercice. Il permet d'évaluer la croissance de l'exercice de l'entreprise.

_ **La consommation de l'exercice** : représente la valeur des biens et des services qui ont été consommés pour réaliser la production de l'exercice.

_ **La valeur ajoutée** : la valeur ajoutée s'évalue par la différence entre la marge brute et la production de l'exercice d'une part, et la consommation de l'exercice d'autre part.

_ **L'excédent brut d'exploitation (EBE)** : déterminer à partir de la valeur ajoutée en y ajoutant les subventions d'exploitation et en y retranchant les impôts et les taxes, de même que les charges de personnel.

_ **Le résultat d'exploitation** : le résultat de l'exploitation est égal à la différence entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation, elle est constitué une bonne mesure des performances de industrielles et commerciales de l'entreprise.

_ **Le résultat financier** : le résultat financier ce calcul par la différence entre les produits financiers et les charges financières, il permet de connaitre le coût de l'endettement que supporte l'entreprise.

_ **Le résultat courant avant l'impôt** : indicateur de la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices compte tenu de sa situation financière, il est égal au résultat d'exploitation auquel on ajoute le résultat financière.

_ **Le résultat exceptionnel** : regroupe les produits et charges non récurrents de l'exercice.

_ **Le résultat net** : dernière ligne du compte de résultat, il est égal à la différence entre l'intégralité des produits et des charges (d'exploitation, financières et exceptionnelles) de l'entreprise, diminué de l'impôt sur les sociétés. Le résultat net peut être négatif ou positif.²⁵

➤ **Détermination de la capacité d'autofinancement (CAF)**

▪ **Définition de la CAF :**

La capacité d'autofinancement représente la ressource, dégagée au cours de l'exercice, par l'ensemble des opérations de gestion.²⁶

La capacité de l'autofinancement peut être calculée à partir les deux méthodes suivantes :

_ Une méthode dite soustractive à partir de l'excédent brut d'exploitation du tableau des soldes intermédiaires de gestion ;

_ Une méthode additive à partir du résultat net comptable.

✓ **Méthode soustractive** : dans cette approche, la capacité d'autofinancement ressort, comme le solde de l'excédent brut d'exploitation, après imputation des charges décaissables et des produits encaissables,

✓ **Méthode additive** : cette seconde façon de calculer, conduit à du résultat net auquel il est ajouté les charges calculées ainsi que de la valeur comptable des immobilisations cédées. Et duquel sont retranchées les reprises de charges calculées ainsi que les produits des immobilisations cédés.²⁷

²⁵ AAQUID.B, « Analyse et Gestion Financière », Ed Medias, Marrakech, 2017, P46.

²⁶ BARREAU.J, « Gestion Financier », 4^{ème} édition, Dunod, Paris, 1995, P166.

²⁷ ALAIN.M, « Analyse Financier, concepts et méthodes », Ed dunod, Paris, 1998, P44.

➤ Calcul de la CAF

Tableau n°02 : Les deux méthodes de calcul de la CAF

Calcul à partir de l'EBE	Calcul à partir de résultat
EBE +Transfert de charges +Autres produits d'exploitation -Autres charges d'exploitation +Produits financiers(a) -Charges financières(b) +Produits exceptionnels (a) (c) -Charges exceptionnelles(b) (d) -Participation des salaires -Impôts sur le bénéfice =CAF	Résultat de l'exercice +dotations aux amortissements et provisions -Reprises sur amortissement et provisions +La VCEAC -PCEA -Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat =CAF
(a) Sauf reprises (b) Sauf dotations (c) Sauf PCEA et quote-part des subventions d'investissement virées au résultat (d) Sauf VCEAC	VCEAC= valeurs comptables des éléments d'actif cédés PCEA= produits de cessions des éléments d'actifs

Source : BURLAUD. A, « dictionnaire de gestion », Ed Foucher, Paris ,2004 p52.

2.1.2.3 Plan de financement

Le plan de financement est un document regroupement, pour une période de 3 à 5 ans :

- _ Les emplois durables prévus année par année ;
- _ Les ressource durables prévus également année par année.²⁸

²⁸ BARREAU.J, Op Cité, P229.

Tableau n° 03 : Plan de financement

	1	2	3	4	5
EMPLOIS					
Investissements					
Remboursements d'emprunts dividendes					
Variation de BFR					
Total des Emplois					
RESSOURCES					
CAF					
Cessions d'actifs					
Augmentation de capital					
Emprunts nouveaux					
Subventions d'investissements					
Total des Ressources					
RESSOURCES – EMPLOI CUMUL					

Source :KHÖEHLJ, les choix d'investissement, Ed Dunod, Paris, 2003, p 82.

2.1.2.4 Le bilan fonctionnel

- **Définition**

Le bilan fonctionnel permet d'étudier les capitaux employés dans et l'entreprise dans une optique de continuité de l'exploitation.

- **La construction du bilan fonctionnel**

Quatre grands cycles caractérisent l'activité d'une entreprise :

- _ Le cycle d'investissement qui regroupe les opérations d'acquisition ou de cession d'actif permettant à l'entreprise de se doter d'un outil de production ;
- _ Le cycle de financement qui recouvre les opérations permettant de réunir les ressources financières nécessaires au financement des besoins durables de l'entreprise ;
- _ Le cycle d'exploitation qui regroupe l'ensemble des opérations directement liées aux activités cycliques de production et d'échanges commerciaux ;
- _ Le cycle de trésorerie qui est le produit de l'ajustement opéré entre les cycles d'accumulation et le cycle d'exploitation.²⁹

Tableau n°04 : Modèle de bilan fonctionnel :

Actif		Passif	
Actif immobilisé	Actif incorporel Actif corporel Actif financier	Ressources stables	Capitaux propres Dettes financières à terme
Emplois d'exploitation	Stocks Créances clients Autres créances	Ressources d'exploitation	Fournisseurs Dettes fiscales et sociales Autres dettes
Emplois hors exploitation	Créances hors exploitation	Ressources hors exploitation	Dettes hors exploitation
Liquidités (trésorerie, actif)	Valeurs mobilières de placement ; disponibilités	Concours bancaires à court terme (trésorerie, passif)	Concours bancaires courants ; escompte

Source : ALAIN.M, «Analyse financière », Ed Dunod, paris 1998 p.32.

²⁹ALAIN.M, «Analyse Financière », Ed Dunod, Paris 1998, P30.

2.1.2.4.1. Analyse de la structure financière

✓ **L'équilibre financier :**

▪ **Le fonds de roulement (FR)**

Le fonds de roulement apprécie le montant des ressources stables disponibles

pour financer les besoins financiers de l'exploitation après déduction des emplois stables. Il se mesure à partir de la différence entre les ressources stables et la valeur brute des immobilisations.³⁰

▪ **Le fonds de roulement net global (FRNG)**

Le fonds de roulement net global est la partie des ressources durables qui concourt au financement de l'actif circulant.³¹

$$\text{FRNG} = \text{Ressources durables} - \text{Emplois stables}$$

$$\text{FRNG} = (\text{ACE brut} + \text{ACHE brut} + \text{AT}) - (\text{DE} + \text{DHE} + \text{PT})$$

▪ **Le besoin en fonds de roulement (BFR)**

Le besoin en fonds de roulement est le besoin de financement lié aux opérations d'exploitation (achat, production, vente). Il représente le décalage temporel entre les décaissements et les encaissements des flux liés à l'activité de production de l'entreprise.³²

Sa formule est la suivante :

$$\text{BFR} = (\text{ACE} + \text{ACHE}) - (\text{DE} + \text{DHE})$$

_ Analyse de besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est formé de deux composantes : le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) et le besoin de fonds de roulement hors exploitation (BFRHE).

Le besoin de fonds de roulement d'exploitation : le BFRE représente la composante

³⁰ KHÖHEL.J, « Les Choix d'Investissement », Ed Dunod, Paris 2003, P73.

³¹ BARREAU.J, Op Cité, P23.

³² AFITEP, Op Cité, P29.

la plus importante du BFR. Supposé directement lié au chiffre d'affaires, le BFRE est une variable de gestion primordiale. Il est parfois appelé « besoin de financement du cycle d'exploitation ».

$$\text{BFRE} = \text{Actif circulant d'exploitation} - \text{Dettes d'exploitation}$$

Le Besoin de fonds de roulement hors exploitation : composante généralement mineure du BFR, le BFRHE peut être très variable d'un exercice à l'autre.³³

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{Dettes hors exploitation}$$

- **La trésorerie :**

La trésorerie résulte de tout déséquilibre entre fonds de roulement et besoin en fonds de roulement, selon la relation fondamentale.³⁴

$$\text{TN} = \text{FR} - \text{BFR}$$

Généralement, l'analyse financière du besoin en fonds de roulement se réalise à l'aide de ratios permettant d'exprimer les composantes du besoin en fonds par rapport à un indicateur d'activité.

- ✓ **Ratios** : un ratio est constitué par une relation entre deux données. Il sert à mesurer une réalité avec clarté, à contrôler des objectifs, à se comparer (entre unités distinctes, entre entreprises ou secteurs d'activité différents).³⁵

- **Ratios de structure**

Plusieurs ratios de structure peuvent être calculés à partir du bilan d'une entreprise. Ces ratios permettent de mesurer l'importance de la dette de l'entreprise afin d'apprécier sa solidité financière et son degré d'indépendance vis-à-vis de ses créanciers.³⁶

³³ BARREAU. J, Op Cité, P29.

³⁴ Idem, P175.

³⁵ LE LOUARN. M, « Le Management de Projet, principes et pratique », 2^{ème} édition, Afnor, Paris, 2003, P166.

³⁶ BERK.J, Op Cité, P45.

Tableau n°05 : Ratios de solvabilité

Nature	Formule	Interprétation
Financement des emplois stables	$\frac{\text{Ressources stables}}{\text{Emplois stables}}$	Il mesure la couverture des emplois stables par l'actif immobilisé.
Indépendance financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total passif}}$	Il mesure le degré d'autofinancement de l'entreprise.
Autonomie financière	$\frac{\text{Capitaux propre}}{\text{endettement}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter.
Capacité de remboursement	$\frac{\text{Dettes financière}}{\text{CAF}}$	L'endettement ne doit pas excéder 4fois la CAF.

Source: GRANDGUILLOT. B et, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P138.

Tableau n°06 : Ratios de rentabilité

Nature	Formule	Interprétation
Ratio de rentabilité Commerciale	$\frac{\text{résultat net}}{\text{chiffre d'affaire}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice net à partir de chiffre d'affaire.
Ratio de rentabilité économique	$\frac{\text{résultat net}}{\text{investissement}}$	il permet de déterminer l'efficacité des moyens mis en œuvre par l'entreprise.
Ratio de rentabilité financière	$\frac{\text{résultat net}}{\text{capitaux propres}}$	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Source: GRANDGUILLOT. B, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P140.

Tableau n° 07 : Ratios de liquidité

Nature	Formule	Interprétation
Liquidité générale	$\frac{\text{actif circulant}}{\text{dettes à court terme}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ces dettes à court terme en utilisant ses actifs à court terme.
Liquidité réduite	$\frac{\text{créances} + \text{Disponibilité}}{\text{dettes à court terme}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ces dettes à court terme en utilisant les créances et les disponibilités.
Liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilité}}{\text{dettes à court terme}}$	Il mesure la capacité de l'entreprise à payer ses dettes à court terme en utilisant les disponibilités.

Source: GRANDGUILLOT. B, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P139.

Tableau n°08 : Ratios d'activité

Nature	Formule	Interprétation
Rotation des stocks	$\frac{\text{stock moyen}}{\text{Achats} + \text{Stocks}} * 360$	Il mesure la durée d'écoulement des stocks.
Durée moyenne de crédit client	$\frac{\text{Créances clients}}{\text{Chiffre d'affaire TTC}} * 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit consenti par l'entreprise à ses clients.
Durée moyenne de crédit fournisseur	$\frac{\text{Dettes fournisseurs}}{\text{Achat TTC}} * 360$	Il mesure la durée moyenne en jours du crédit obtenu par l'entreprise de la part de ses fournisseurs.

Source : GRANDGUILLOT.B, « Analyse financier, les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition, Gualino, Paris, 2002. P39.

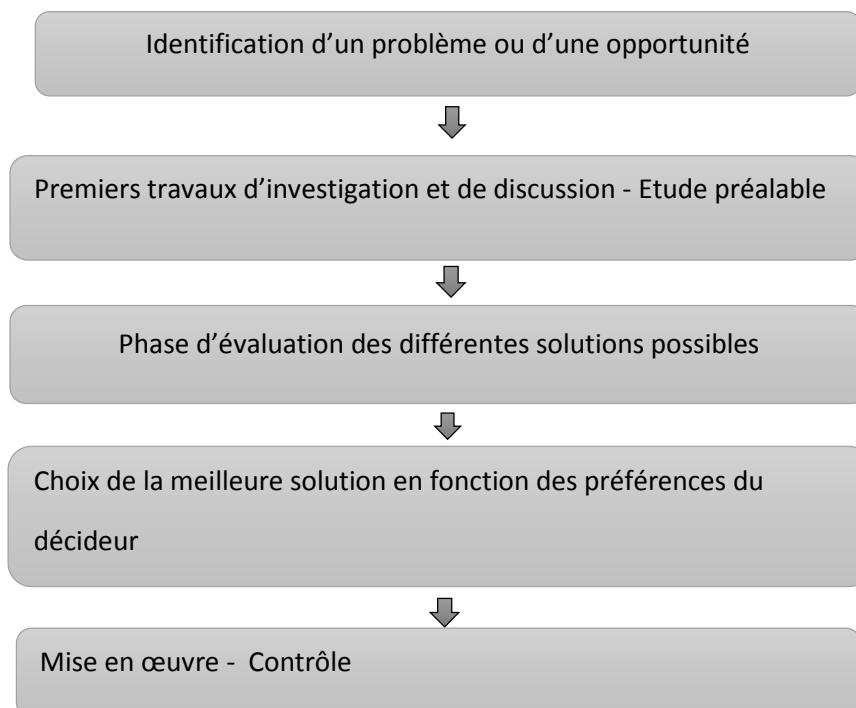
2.2 : Evaluation d'un projet d'investissement

2.2.1 La démarche générale des choix d'investissement : la démarche générale d'un projet d'investissement peut être décomposée en cinq phases :

- ✓ **La phase de conception du projet :** c'est la phase la plus importante. Elle s'appuie sur une réflexion globale sur l'entreprise : ses finalités, son environnement, ses points faibles et ses points forts, qui conduit à une prise conscience et à proposer des solutions qui prendront la forme de préconisations stratégiques. Elle passe cependant par une interrogation sur ses produits, sur ses clients, sur la concurrence, sur les opportunités et les menaces de l'environnement.
- ✓ **La phase d'étude :** la phase d'étude concerne toutes les fonctions de l'entreprise. En particulier, elle s'appuiera sur une étude commerciale permettant d'apprécier le chiffre d'affaires potentiellement réalisable.
- ✓ **La phase d'évaluation :** cette phase porte sur l'évaluation des différents projets à partir des critères de rentabilité, pour faciliter la prise de décision. Cette évaluation passera par une estimation des différents paramètres du projet d'investissement
- ✓ **La phase de décision :** il est important de dissocier la phase de décision de la phase précédente. Cette distinction indique clairement que la décision relève d'une logique stratégique. Au cours de cette phase de prise de décision, l'évaluation proposée par le financier repose sur des hypothèses. Donc, il est important d'identifier les principales hypothèses pour envisager des alternatives.
- ✓ **La phase de contrôle :** au cours de cette phase, on s'attachera à confronter les prévisions et les réalisations dans la perspective d'améliorer les techniques de provision et la démarche de décision d'investissement³⁷

Les différentes phases d'études s'enchaînent donc selon la séquence suivante :

³⁷ KÖEHL. J, Op Cité, P20.

Schéma n°03 : Les phases de choix d'investissement

Source :KHÖEHL.J, les choix d'investissement, Ed Dunod, Paris 2003, p21.

2.2.2 Critères d'évaluation de projet d'investissement➤ **La valeur actuelle nette (VAN)**

La valeur actuelle nette représente la différence entre la valeur actuelle des flux générés par l'investissement et la valeur actuelle des dépenses d'investissement. Lorsque cette différence est positive ($VAN > 0$), l'investissement est considéré comme rentable ; dans le cas contraire ($VAN \leq 0$), l'investissement n'est pas rentable pour le taux d'actualisation retenu.³⁸

Mathématiquement, la VAN s'écrit :

$$VAN = \sum_{i=1}^n cf(1+i)^{-i} - I_0$$

I_0 : Investissement Initial

CF: cash-flow

i : taux d'actualisation

³⁸KHÖEHL.J, Op Cité, P40.

_ **Taux d'actualisation** : le taux d'actualisation utilisé dans le calcul de la VAN est le taux de rentabilité minimum exigé par l'entreprise. Théoriquement, ce taux représente le **coût des capitaux** utilisés par l'entreprise.³⁹

➤ **Le taux de rendement interne (TRI)**

Le taux de rendement interne (TRI) correspond au taux d'actualisation pour lequel la somme des flux financiers dégagés par le projet est égale à la dépense d'investissement.

En d'autres termes, le TRI désigne le taux d'actualisation qui rend nulle la VAN.⁴⁰

Il s'agit alors de rechercher le taux d'actualisation i tel que :

$$-I_0 + \sum_{i=1}^n \frac{FT}{(1+i)^n} = 0$$

➤ **L'indice de profitabilité**

L'indice de profitabilité (P) est le quotient de la somme des cash-flows actualisés par le montant du capital investi.

$$P = \frac{1}{I} \sum_{i=1}^n C_P (1+i)^{-p}$$

_ Pour qu'un projet d'investissement soit acceptable, il faut que son indice de profitabilité soit supérieur à 1 ;

_ Un projet d'investissement est d'autant plus intéressant que son indice de profitabilité est plus grand.⁴¹

➤ **Le temps de récupération :**

Le temps de récupération est le Délai nécessaire pour que les recettes du projet (déduction faite des charges d'exploitation) équilibrent le montant des dépenses d'investissement ; c'est donc également par définition le délai nécessaire pour que le montant des flux financiers positifs équilibre le montant des flux financiers négatifs, pour que la somme algébrique des flux financiers devienne positive.⁴²

³⁹ BARREAU. J, Op Cité, P323.

⁴⁰ KÖEHL. J, Op Cité, P43.

⁴¹ BARREAU. J, Op Cité, P325.

⁴² BOUSSERY. A, Op Cité, P23.

$$I_0 = \sum_{i=1}^n CF (1 + i)^{-n}$$

- **L'amortissement**

L'amortissement d'un bien est la constatation comptable d'un amoindrissement irréversible de sa valeur, dont le potentiel se réduit avec le temps. Sa base de calcul est le prix d'achat de l'immobilisation, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en service du bien.

_ **L'amortissement linéaire** : Amortissement consistant à répartir d'une manière égale les dépréciations sur la durée de vie du bien. On l'appelle également l'amortissement constant.

_ **Amortissement progressif** : Consiste à amortir faiblement les premières années à augmenter progressivement cet amortissement au fil des années.

_ **Amortissement dégressif** : L'amortissement dégressif est un amortissement dont les annuités sont décroissantes dans le temps. De ce fait, les premières annuités sont plus élevées qu'avec un amortissement linéaire, ce qui le rend plus intéressant pour les entreprises.⁴³

Section 03 : Techniques de couverture d'un crédit d'investissement

La technique bancaire est utilisée dans toutes les fonctions de l'exploitation de la banque et recèle des risques spécifiques à la nature de chaque opération. La fonction de crédit, renferme quant à elle, des risques externes propres à la clientèle.

3.1 : Généralité sur l'opération de crédit

3.1.1 : Notion de crédit

- **Définition de Crédit**

Selon le dictionnaire d'économie et de sciences social « Le Crédit est un mécanisme par lequel un débiteur obtient un bien ou de la monnaie d'un créancier en échange de la promesse d'un paiement différé de la contrepartie, majoré d'un intérêt».⁴⁴

⁴³ THAUVRON. A, « Les Choix d'Investissement », Ed thèque, Paris, 2003, P23.

⁴⁴ ILMANE. M. C, «Dictionnaire Economique et des Sciences Social », Ed Berti, Alger, 2009, P62.

Selon ELFARISSI. I « Un crédit est un contrat où un prêteur avance à un emprunteur une quantité de monnaie, de bien, de services ou d'actifs financiers en contrepartie d'un engagement de remboursement futur et d'un paiement éventuel d'intérêts. Toute avance sans paiement à la même date entraîne un crédit. La motivation de l'emprunteur pour accepter le paiement du surplus est le service de la mise à disposition immédiate du crédit. La motivation du prêteur à accorder le crédit est le surplus promis. L'intérêt est la rémunération du crédit en fonction du temps et du risque. »⁴⁵

Selon Hadj. S.T « Le crédit c'est du TEMPS et/ou de L'ARGENT de que la banque prêt, elle prêt le TEMPS en attendant L'ARGENT, (Crédit par signature), elle prête L'ARGENT en attendant un TEMPS (Crédit par caisse). Le crédit est une expression de « confiance », d'origine grecque, le mot « crédit » découle du mot grec « Crédéré » c'est-à-dire « croire » autrement dit « faire confiance » C'est une « CONFIANCE » qui s'acquière par une « PROMESSE ».

Ainsi peut-on affirmer et mettre en équation la combinaison des trois facteurs⁴⁶ :

CONFIANCE + TEMPS + PROMESSE \Rightarrow CREDIT

Nous concluons de ce qui précède que le prêt repose sur une combinaison d'éléments, à savoir :

_ **La confiance** : le créancier a la certitude que le débiteur paiera à temps et sera en général en mesure de respecter tous les engagements qu'il a pris.

_ **L'élément temporel** : il est nécessaire d'avoir un décalage dans le temps entre l'octroi des fonds et entre leur recouvrement et non un prêt si cet écart n'existe pas.

S'ajoute le **prix de remboursement** et enfin, l'élément de **risque** qui est inséparable dans ce genre d'opérations.

⁴⁵ELFARISSI. I, « Risque de Crédit, analyse, scoring et évaluation », Ed universitaires européennes, Allemagne, 2017, P01.

⁴⁶HADJ.S.T, « Risques de L'entreprise et de la Banque », Ed DAHLAB, Alger, 2007, P11.

3.1.2 : Typologies de crédits

➤ Le crédit bancaire classique

_ **Les crédits à long terme** : ces crédits financent les immobilisations lourdes, telque : les bâtiments, les terrains et installations. Ils s'inscrivent dans la fourchette 8 ans à 20 ans. Pour ce type de financement, les banques ne jouent, la plupart du temps, qu'un rôle de relais avec toutefois, dans certains cas, une participation en risque avec l'établissement prêteur.

_ **Les crédits à moyen terme** : ces crédits s'appliquent à des investissements de durée moyenne tels que véhicules et machines et, de façon plus générale, à la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise.

S'inscrivent dans la fourchette de 2 ans à 7 ans, ils sont accordés soit par une banque seule, soit par une banque en concours avec un établissement spécialisé. L'octroi d'un crédit à moyen terme fait, de la plupart du banquier, l'objectif d'une étude poussée car le risque provient de la durée et de l'importance du prêt. Il faut étudier les incidences sur le marché de la mise en place de cet équipement et prévoir la situation financière de l'entreprise.⁴⁷

➤ Le crédit-bail (leasing) :

❖ Définition :

Selon la loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil, « le bail est un contrat par lequel le bailleur donne en jouissance une chose au locataire pour une durée déterminée en contrepartie d'un loyer connu. Le loyer peut être fixé en espèces ou en toute autre prestation »⁴⁸.

❖ Formes de crédit-bail :

_ **Crédit-bail mobilier** : il porte sur des biens d'équipement de matériel ou d'outillage qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise. Il est distribué par des sociétés spécialisées filiales de banque.

_ **Crédit-bail immobilier** : il concerne des biens immobiliers professionnels déjà construits ou à construire. On trouve dans cette catégorie les immeubles industriels, les magasins, les

⁴⁷ LUC BERNET.R, « Principes et Technique Bancaire », 25^{ème} édition, Dunod, Paris, P342.

⁴⁸ L'ordonnance n°75-58 du 26septembre 1975 portant code civil, modifiée et complétée, in « Code Civil », « textes intégrales du code mis à jour au 13 Mai 2007, Ed, Bertj, 2013-2014 »,P 86.

immeubles de bureau, les services publics. Peuvent être également être pris en charge les frais annexes, tels les honoraires ou les droits d'enregistrement.

❖ **Autres formes de crédit-bail :**

_ **Le lease-back** : c'est une technique de crédit par laquelle l'emprunteur transfère au prêteur la propriété d'un bien qu'il rachètera progressivement suivant une formule de location assorti d'une promesse de vente. Le lease-back permet donc à une entreprise de trouver des capitaux en cédant ses immobilisations. Cette opération ne peut avoir lieu en matière de fonds de commerce ou d'établissement artisanal.

_ **Le crédit-bail adossé** : c'est une opération par laquelle une entreprise vend le matériel qu'elle fabrique à une société de crédit-bail qui le laisse à sa disposition dans le cadre d'un contrat de crédit-bail.

❖ **Mécanismes :**

La technique du crédit-bail (leasing) met en relation en trois intervenants.

_ L'entreprise choisit son équipement.

_ Le fournisseur : est réglé par la société de crédit-bail.

_ La durée de contrat doit correspondre à la vie économique de bien loué.

A la fin de contrat, le locataire peut acquérir le bien loué, le restituer ou dans certains cas renouveler le contrat sur de nouvelles bases.

❖ **Les avantages et inconvénients du crédit-bail**

1. Les avantages :

Le crédit-bail est d'une grande souplesse d'utilisation. L'utilisation étant locataire du bien financé n'a pas à fournir de garantie réelle.

_ Il n'y a pas d'immobilisation au bilan puisqu'il s'agit de location.

_ Les loyers sont passés en frais généraux à condition que la durée de location corresponde à la vie économique du bien loué.

2. Inconvénients :

- _ Il s'agit d'une technique de financement d'un coût élevé, surtout pour les petits investissements.
- _ Ce type de financement est réservé aux biens standards.
- _ Les biens financés ne peuvent être donnée en garantie.
- _ Le locataire en rachetant le bien, même pour une valeur résiduelle faible, doit l'amortir à l'issue du contrat⁴⁹.

3.2 : Risque associés au financement de projet

3.2.1 : Définition de risque

DARSA.J.D défini le risque comme « La mesure du danger par trois paramètres : la probabilité ou la fréquence de survenance de l'élément ou des événements qui le constituent, la gravité ou la sévérité de l'impact dudit risque, et sa détectivité par l'organisation »⁵⁰.

3.2.2. : Différents types de risque de Crédit

Les risques inhérents aux opérations de crédit peuvent revêtir des formes suivantes :

Le risque de contrepartie, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque juridique et le risque de liquidité.

➤ Le risque de contrepartie (risque de crédit) :

Un risque de contrepartie est un risque de défaillance d'une contrepartie (client, établissement, de crédit) sur laquelle l'établissement de crédit détient une créance ou tout autre engagement de même nature. Les risques de contrepartie sont classés, suivant la forme prise par l'engagement liant le débiteur à l'établissement de crédit, en :

- risque liés à une créance,
- risque liés aux titres détenus,

⁴⁹ LUC BERNET.R, Op Cité, P344-345.

⁵⁰DARSA.J.D, « La Gestion des Risque en Entreprise », Ed Gereso, 3^{eme} édition, Paris,2013, P36.

- risque liés aux engagements donnés et enregistrés au hors bilan⁵¹.

➤ **Le risque de marché :**

Le risque de marché reflète les incertitudes sur la valeur des actifs et le flux de résultats futurs liées aux changements dans les conditions de marché : taux d'intérêt, taux de change, valeurs des titres de propriété⁵².

_ **Le risque de taux :** le risque de taux représente pour un établissement financier,

l'éventualité de voir sa rentabilité affectée par les fluctuations des taux d'intérêts. Ce risque se matérialise, par exemple, quand un établissement qui refinance à court terme un prêt à long terme à taux fixe, fait face à une hausse brutale des taux d'intérêt.⁵³

_ **Le risque de change :** le risque de change est l'éventualité de voir la rentabilité de

l'établissement affecté par les variations des taux de change. L'impact apparaît au niveau opérationnel sur les transactions réalisées et au niveau comptable sur la valeur de consolidation.⁵⁴

➤ **Le risque opérationnel :**

Le risque opérationnel ou technique est lié aux erreurs, fraudes ou dysfonctionnements internes. Une erreur sur l'enregistrement d'une opération (back-office), un arrêt des traitements informatiques, une rédaction insuffisamment précise des contrats, une omission dans la mise en jeu de garantie, ou encore une malversation peut gravement affecter les résultats de l'établissement. Ce risque relève d'un contrôle interne approfondi et d'un effort de gestion rigoureux⁵⁵.

➤ **Le risque juridique**

Les risques juridiques constituent la première classe de risques opérationnels traitée de manière différenciée. Ils couvrent pour l'essentiel les problématiques contractuelles des relations d'affaires, des obligations de respect de la conformité des lois et des règles en vigueur (notion de conformité

⁵¹ PIERRE.CH, « Economie et Gestions Bancaires », Ed Dunod, Paris, 1999, P69.

⁵² DARMON.J, « Stratégies Bancaires et Gestion de Bilan », Ed Economica, Paris, 1998, P66.

⁵³ DUBERNET.M, « Gestion Actif –Passif et Tarification des Services Bancaires », Ed Economica, Paris, 1997, P81.

⁵⁴ Idem, P93.

⁵⁵ BRANA.S, « Monnaie, Banque et Finance », Ed Dunod, Paris, 2016, P145.

Juridique), les problématiques liés à la contrefaçon, ainsi qu'un approfondissement d'un risque juridique particulier : responsabilité pénale du dirigeant⁵⁶.

➤ **Risque de liquidité :**

On devrait même dans ce cas parler de risque (d'illiquidité) représenté pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pouvoir faire face à un instant donné, à ses engagements ou à ses échéanciers même par la mobilisation de ses actifs. Le risque d'illiquidité dépend d'une part de sa situation propre, d'autre part de facteurs externes comme l'offre des marchés financiers.⁵⁷

3.3 : Techniques de couvertures :

3.3.1 : Moyens de défense et de couverture du risque

Le banquier essaye de prendre toutes les précautions et les garanties possibles pour protéger son établissement contre les risques.

❖ **Division et limitation des risques**

Lorsqu'un établissement de crédit ne dispose de ressources nécessaires afin d'assurer des engagements avec un même client, il peut s'entendre avec ces confrères et répartir l'opération de crédit et ceux-ci de façon très différente (ne pas avoir le même profil de risques).

❖ **Règles prudentielles en Algérie**

Les règles prudentielles dictées par la banque d'Algérie en 1991 et actualisées en 1994, visent à rationaliser la gestion des banques, et sauvegarder le pouvoir d'achat réel de la monnaie. La nouvelle instruction n° 74/94 du 29/11/1994, remplaçant celle du 14 novembre 1991, a fixé les normes et les conditions d'application des règles prudentielles, qui se résument comme suit :

• **Ratios de Division des risques**

Les principaux ratios qu'il est demandé aux banques de respecter sont :

⁵⁶DARSA.J.D, Op Cité, P78.

⁵⁷ DUBERNET.M, Op Cité, P71.

Ratio de division des risques, ratio de couverture de risques, ratio de trésorerie ou de liquidité bancaire, ratio de solvabilité et ratio de niveau et de qualité des engagements.

❖ Taux de pondération des risques

Les règles prudentielles sont-elles prévues des taux de pondération, afin de déterminer le montant des risques réels à retenir pour le calcul des ratios ci-dessus.

Sont considérés risques à :

100% les engagements ordinaires avec la clientèle et le personnel de la banque ;

20% les engagements avec les banques et établissements de crédits installés à l'étranger ;

5% les engagements avec les banques et établissements de crédits installés en Algérie ;

0% pour les engagements avec l'Etat ou assimilée.

❖ Refinancement interbancaire

En cas de besoin avérés les banques et les établissements de crédits recours à deux sources de financement institutionnelles

_ Le marché monétaire ;

_ Le marché d'émission.

- **Refinancement par la banque D'Algérie⁵⁸**

Selon l'article n°03 de la construction n°02 2017, « La Banque d'Algérie peut escompter (acheter) les effets bancables au prix du marché ou les prendre à échéance conventionnelle avec un concours plafonné à 90 % de leur valeur nominale, « l'escompte d'effets bancables (effets à maturité inférieure ou égale à trois (03) mois)». ⁵⁹

⁵⁸HADJ.S.T, Op Cité, P80-91.

⁵⁹ Instruction n°01-2017 du 1^{er} mars 2017 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires, Banque d'Algérie.

3.3.2 Les garanties :

A/ Les garanties réelles :

➤ L'hypothèque :

L'hypothèque est une garantie réelle(prise sur le bien immobilier) qui donne le droit à la banque de procéder à la revente du bien en cas de défaillance de l'emprunteur et ainsi de recouvrer les sommes prêtées »⁶⁰.

Il existe 03 types d'hypothèques :

_ **L'hypothèque légale** : Elle est prévue par la loi (ex. Le trésor public pour le recouvrement des impôts) ;

_ **L'hypothèque conventionnelle** : Elle est inscrite à la suite de la signature d'un contrat (ex. Contrat de prêt pour acquérir un immeuble) ⁶¹;

_ **L'hypothèque judiciaire** : Selon l'ordonnance n°75-58, portant code civil, modifiée et complétée, « tout créancier muni d'un jugement exécutoire ayant statué sur le fond et condamnant le débiteur à une prestation déterminée, peut obtenir, en garantie de sa créance en capital, et frais, un droit d'affectation hypothécaire sur les immeubles de son débiteur. Il ne peut plus, après le décès de son d débiteur, prendre une affectation sur les immeubles de la succession»⁶².

➤ Les privilèges :

Selon la loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil, « le privilège est un droit de préférence concédé par la loi au profit d'une créance déterminée en considération de sa qualité. Aucune créance ne peut être privilégiée qu'en vertu d'un texte de la loi »⁶³.

⁶⁰MONNIER. Ph, « Techniques Bancaires », 8^{ème} édition, Dunod, Paris, 2017,P 254.

⁶¹ LUC BERNET. R, Op Cité, P189.

⁶² L'ordonnance n°75-58, Op Cité, P166.

⁶³Idem, P174.

➤ **Le nantissement :**

Selon la loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil, «le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige, pour la garantie de sa dette ou de celle d'un tiers, à remettre au créancier, ou à une tiers personne choisie par les parties, un objet sur lequel elle constitue au profit du créancier, un droit réel en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet, en quelque main qu'il passe, par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang »⁶⁴. Il existe diverses formules de nantissement, on peut citer les formes suivantes :

- _ Le nantissement du compte d'instruments financier ;
- _ Le nantissement du contrat d'assurance-vie ;
- _ Le nantissement du fonds de commerce ;

- **Le nantissement du compte d'instrument financier**

Le nantissement porte sur le compte et non sur les instruments financiers (actions, obligations, titres de créances négociables) inscrit sur celui-ci.

Le créancier gagiste bénéficie d'un droit de rétention sur les instruments financiers figurant sur le compte nanti, sur ceux qui leur sont substitués ou les complètent.

Il convient de vérifier périodiquement les cotations des instruments financiers figurant au compte nanti et de prévoir une marge de sécurité.

- **Le nantissement du contrat d'assurance-vie**

En donnant en nantissement son contrat en garantie, le titulaire du contrat donne à la langue le droit de se faire payer, par préférence, à hauteur des sommes garanties sur les prestations dues par l'assureur.

Afin de bénéficier d'une garantie efficace, la banque doit avoir une connaissance précise des caractéristiques du contrat d'assurance.

⁶⁴ Idem, P168.

L'acte de nantissement doit s'accompagner de la déposition du contrat, par remise de l'original du contrat d'assurance à la banque, et doit être signifié à l'assureur⁶⁵.

- **Le nantissement du fonds de commerce**

Selon la loi n°05-02 du 26 février 2005, modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26-09-1975 relative au code de commerce, « les fonds de commerce peuvent faire l'objet de nantissement, sans autres conditions et formalités que celles prescrites par les dispositions ci-après. Le nantissement d'un fonds de commerce ne donne pas au créancier gagiste le droit de se faire attribuer le fonds en paiement et jusqu'à due concurrence »⁶⁶.

- **Le gage sur le véhicule**

Cette nouvelle forme de gage sans dépossession, est assimilée en Algérie au nantissement spécial du matériel. Elle consiste à grever le véhicule gagé, d'un engagement d'incessibilité au profit du créancier gagiste, jusqu'à production d'une mainlevée ordonnée par le créancier gagiste⁶⁷. Selon la loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil« sont applicables au gage les règles relatives aux effets de la possession des meubles corporels et des titres au porteurs. Tout possesseur de bonne foi peut, même postérieurement à la constitution du gage, se prévaloir de son droit acquis sur la chose gagée»⁶⁸.

B/ Les garanties personnelles :

On distingue le cautionnement et l'aval.

➤ **Le cautionnement :**

Selon la loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil, « le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant, envers le créancier, à

⁶⁵LUC BERNET. R, Op Cité, P187.

⁶⁶L'ordonnance n°75-59 du 26-09-1975 relative au code de commerce, modifiée et complétée in « Code de commerce », Selon les dernières modifications, loi n°05-02 du 06 février 2005, Ed 2008, Alger, P38.

⁶⁷ HADJ.S.T, Op cité, P136.

⁶⁸Selon l'ordonnance n°75-58, Op Cité, P172.

satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même »⁶⁹. On distingue le cautionnement simple et le cautionnement solidaire

_ Le cautionnement simple :

Le cautionnement simple donne droit au bénéfice de discussion et à celui de division.

Le bénéfice de discussion : la caution peut exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur avant de faire jouer le cautionnement. Le bénéfice de division : au cas où il y aurait plusieurs cautions, chacune ne serait engagée que pour sa part⁷⁰. Selon la loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil « le créancier ne peut poursuivre isolément la caution, qu'après avoir poursuivi le débiteur. Il ne peut exécuter sur les biens de la caution qu'après avoir discuté le débiteur dans ces biens. Dans ce cas la caution doit opposer le bénéfice de discussion »⁷¹.

_ **Le cautionnement solidaire** La caution peut être actionnée en paiement en même temps que le débiteur principal, le créancier choisissant dans ce cas celui qui lui paraît le plus solvable ou les deux ensembles. Lorsque plusieurs personnes sont cautions solidaires, elles garantissent ensemble le créancier et chacune est engagée pour le tout⁷². Selon la loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil « s'il y a plusieurs cautions solidaires, celle qui a payé le tout à l'échéance, peut demander à chacun des autres répondants de lui payer sa part dans la dette et de lui tenir compte de la part des répondants solidaires insolubles »⁷³.

➤ L'aval

Selon la loi n°05-02 du 26 février 2005, modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26-09-1975 relative au code de commerce « le donneur d'aval est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant. Son engagement est valable, alors même que l'obligation qu'il a garantie serait nulle pour toute cause autre qu'un vice de forme. Quand il paie le

⁶⁹ Idem, P110.

⁷⁰ LUC BERNET.R, Op Cité, P184.

⁷¹ Selon l'ordonnance n°75-58, Op Cité, P112.

⁷² LUC BERNET.R, Op Cité, P184.

⁷³ Selon l'ordonnance n°75-58, Op Cité, P113.

chèque, le donneur d'aval acquiert les droits résultant du chèque contre le garanti et contre ceux qui sont tenus envers ce dernier en vertu du chèque»⁷⁴.

➤ **Les assurances des crédits :**

Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle exige souvent que l'emprunteur souscrive une assurance pour couvrir les risques « décès, invalidité, incapacité »

Et « perte d'emploi ».

- **L'assurance décès, invalidité, incapacité**

Elle offre à la banque la garantie d'être payée si l'état de santé de l'emprunteur ne lui permet plus de travailler ou s'il décède.

La plupart du temps, il s'agit d'une assurance choisie par la banque, mais ce n'est pas obligatoire. Certaines banques acceptent notamment de bénéficier de délégation de contrats existants. Elle évite donc, qu'en cas de décès, les héritiers aient à rembourser le crédit et, en cas d'invalidité de l'emprunteur, celui-ci n'ait à le faire.

Elle couvre aussi, le plus souvent, l'incapacité de travailler. Le contrat peut exclure certains risques comme la pratique de sports violents ou considérés comme dangereux.

- **L'assurance « perte d'emploi »**

Il existe deux types d'assurance «perte d'emploi » :

Soit le prêteur se contente de reporter les sommes dues en fin de prêt ; le coût du report (les intérêts) étant pris en charge par l'assurance ;

Soit l'assurance prend en charge tout ou partie des mensualités pendant une période donnée ; dans ce dernier cas, la garantie ne peut jouer qu'un certain nombre de fois, et pendant une période limitée. Les conditions habituelles sont de deux périodes non consécutives, d'une durée maximale de 18 mois chacune.⁷⁵

⁷⁴L'ordonnance n°75-59 Op Cité, P161.

⁷⁵ LUC BERNET.R, Op Cité, P191.

Conclusion

Nous concluons de ce qui précède que l'investissement est l'outil le plus important de l'économie, en raison de ses objectifs économiques et sociaux,

Pour atteindre ces objectifs, les sources de financement doivent être trouvées en quantité et en coût appropriés.

C'est le domaine le plus important dans lequel la gestion financière est spécialisée en raison de son impact sur la croissance et la stabilité de l'activité de l'entreprise. C'est le processus qui assure le flux des fonds nécessaires pour couvrir les divers coûts.

**Chapitre III : Etude d'un crédit
d'investissement au sein de la BNA**

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons mettre en pratique les aspects théoriques exposés dans les précédents chapitres. De ce fait, nous diviserons ce chapitre en trois sections. La première section sera consacrée à la présentation de la banque de notre lieu de stage BNA agence (589), la deuxième traitera le diagnostic financier de l'entreprise, et enfin la troisième présentera une simulation de l'entreprise avec le projet d'investissement.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil

1.1. Historique

Après l'indépendance de notre pays, il existait un réseau bancaire qui refusait de soutenir la politique des pouvoirs publics, en matière de crédit. Seule la banque centrale d'Algérie (actuellement Banque d'Algérie (BA) et la Caisse Algérienne de Développement (actuellement Banque Algérienne de Développement (BAD) créées respectivement en 1962 et 1963, étaient en place.

Pour remédier à cette situation, l'Etat décide, à partir de 1966, de prendre en main de secteur bancaire par la création de trois banques spécialisées, pour le remplacement du réseau bancaire Français défaillant :

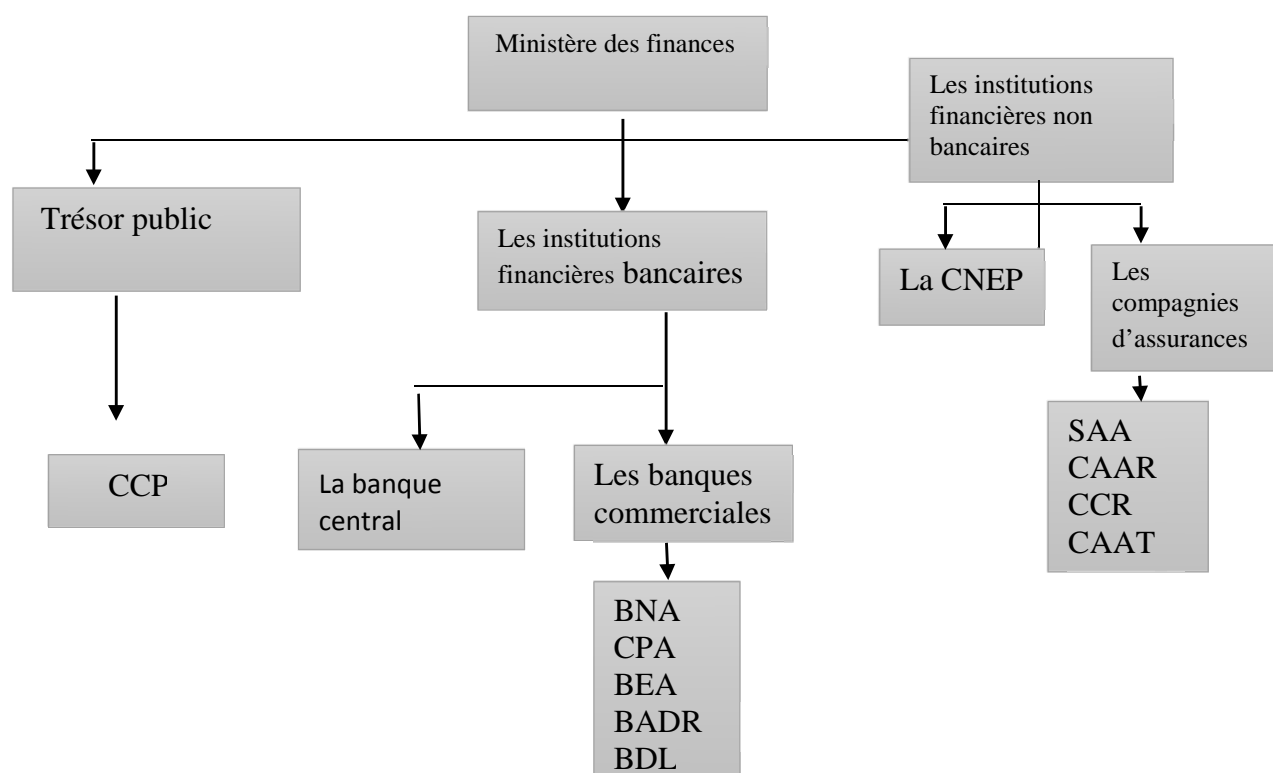
- Banque Nationale d'Algérie(BNA) : créée par ordonnance en 1966, afin de répondre aux besoins financiers portant des secteurs publics et socialistes.
- Crédit Populaire d'Algérie (le CPA) : créé par ordonnance en 1967, ayant pour mission de développer l'artisanat, la pêche, le tourisme et l'hôtellerie et d'accorder des crédits aux petites moyennes entreprises publiques ou privées.
- Banque Extérieur d'Algérie (la BEA) : créée par ordonnance du 10/10/1967, ayant pour mission, le développement avec l'étranger.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

La BNA a fait l'objet d'un premier plan institutionnel élaboré sur la base des rapports d'évaluation effectués en 1993 et 1995 par des cabinets d'audit internationaux. A partir ces audits la BNA rependait aux règles universellement admise.

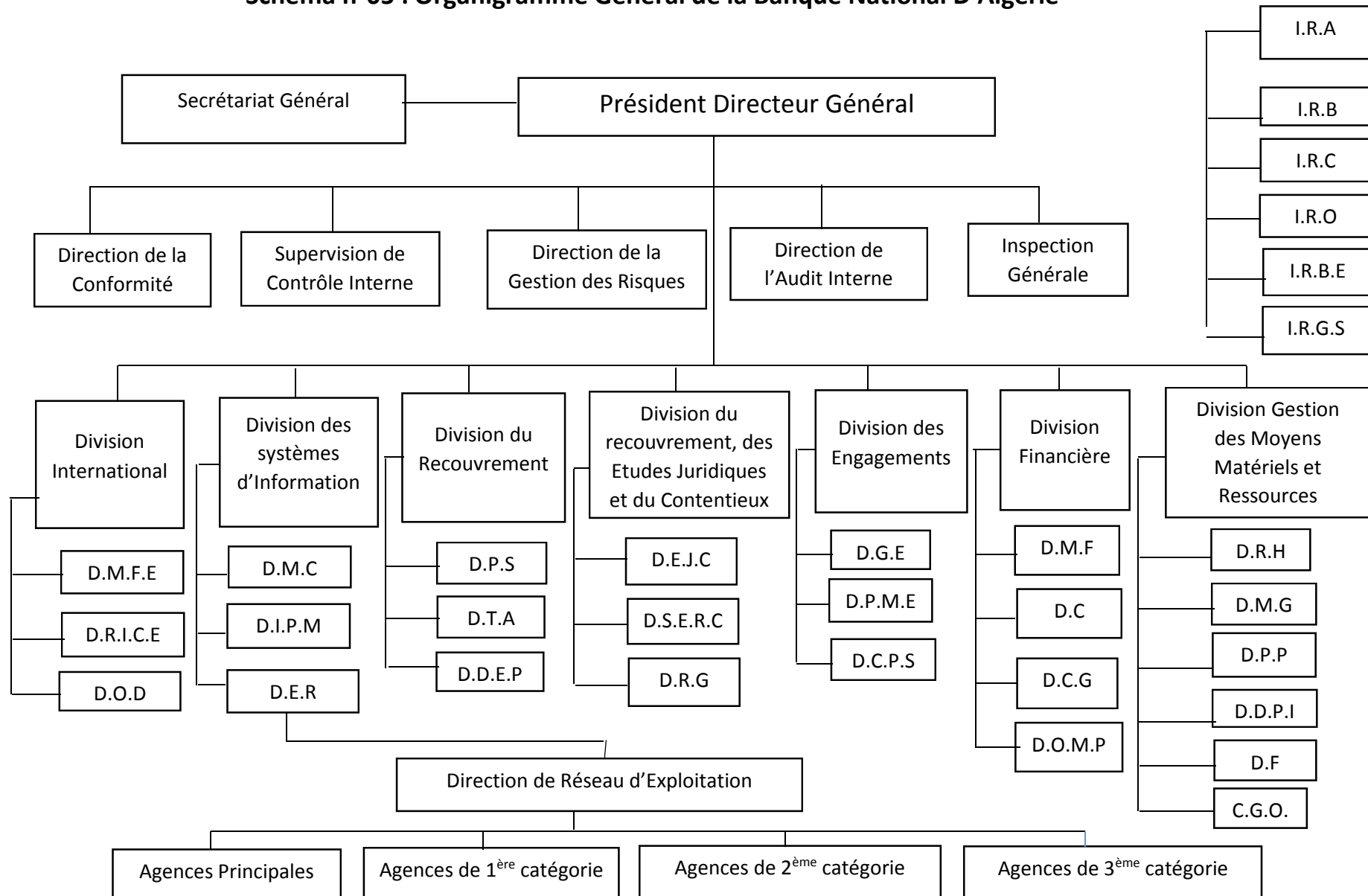
A l'instar des autres banques publiques, la BNA a élaboré un plan stratégique couvrant la période 2001-2005 qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des banques publiques, il vise principalement le développement son système informatique, la mise en place des produits monétiques, la réorganisation de son activité financière. La BNA dispose d'un réseau d'exploitation très dense répartir sur l'ensemble du territoire national. Elle compte un vaste réseau de 171 agences, regroupées dans 17 directions régionales d'exploitation.

Schéma n°04 : Position de la BNA dans le système bancaire algérien



Source : Documents fournis par la BNA.

Schéma n°05 : Organigramme Général de la Banque National D'Algérie



Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

1.2. Présentation de l'agence d'AOKAS (589)

Au préalable, nous jugeons nécessaire de présenter la Banque Nationale d'Algérie et ce par le biais de l'agence d'Aokas 589 qui nous a accueilli durant notre stage pratique. L'agence BNA n°589 est une agence de catégorie « C ». Elle a été créée en février 1993 et dont le siège est à Bejaia, au même titre que les autres agences. Elle est classée en deuxième position sur le plan de la rentabilité au niveau de réseau d'exploitation. L'agence n°589 doit, par les moyens d'accueil et de traitement dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle, quel que soit sa nature et son secteur d'activité. Le tableau suivant présente l'organisation de cette agence n° 589, l'agence BNA dispose de six (06) services qui sont classés dans ce tableau :

Tableau n°09: Les services de la BNA 589

Les services	Leurs opérations
Service administratif	-la gestion du personnel ; -la gestion des paiements, et des carrières ; -La gestion des affaires et des relations de l'agence
Service engagement	Ce service comprend trois sections : -Section étude et montage des dossiers de crédit ; - Section secrétariat ; - Section placement.
Service étranger marchandise	-Crédit documentaire et remise documentaire. -Domiciliation et apurement des dossiers d'importation. -l'ouverture des comptes devises : versement, retraits et virements compte devise. -Transfert des statistiques mensuelles destinées à la banque d'Algérie. Allocation touristique.
Service caisse	Il effectue toute opération comportant un mouvement effectif d'espèces, il est composé de trois guichets : -Guichet en dinar. -Guichet en devise. -Guichet en portefeuille.
Service central	-Contrôler et vérifier la conformité et régularité des opérations effectuées par le personnel durant la journée.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Service de clientèle	- L'orientation de client. - L'assurance voyageurs - La démarche de clientèle
----------------------	---

Source : Documents fournis par la BNA.

1.3. Le rôle de l'agence BNA 589

L'agence joue plusieurs rôles :

- _ Attirer le maximum de clients pour collecter le maximum de ressources en leur proposant ses différents services ;
- _ Rechercher le maximum de renseignements sur la clientèle qui bénéficie des lignes de crédits pour la limitation des risques que représentent ces opérations ;
- _ Renseigner les clients avec exactitude sur les états de leurs comptes mais dans les limites des pouvoirs dont ils disposent.

1.4. Le montage d'un dossier de crédit d'investissement

Dans toutes les agences de la BNA le dossier doit contenir ce qui suit :

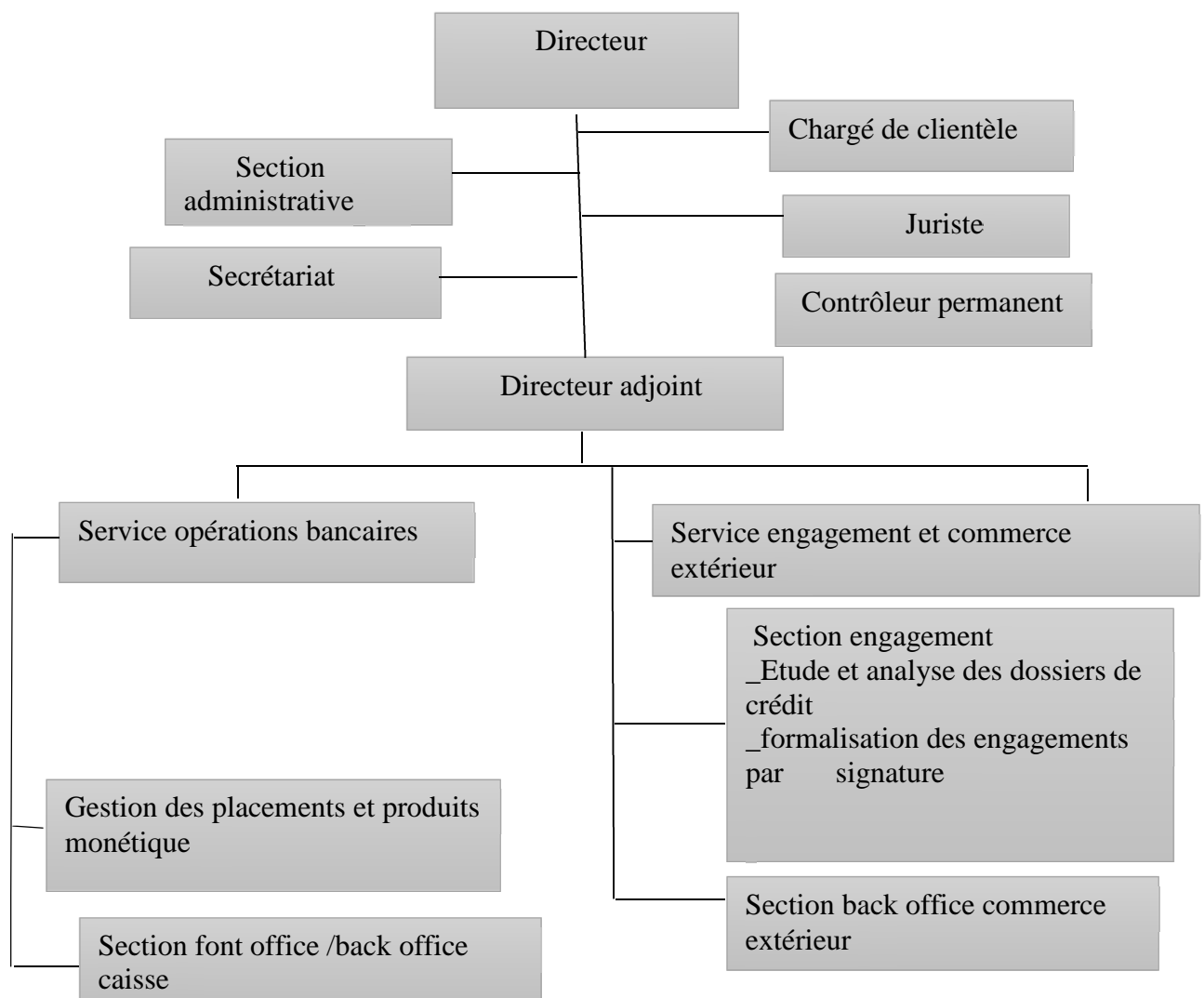
- Demande signée par le client incluant : la nature des concours sollicités, leurs montants, leurs durées, leurs objectifs et les modalités de leurs remboursements ;
- Statuts juridiques (personnes morales) ;
- CV des dirigeants + copie des pièces d'identités ;
- Attestation fiscales et parafiscales dûment apurées ou le calendrier de remboursement des dus antérieurs avec l'administration fiscale ;
- Registre de commerce + carte fiscale ;
- Acte de propriété ou le bail de location devant abriter l'activité en vue d'une éventuelle prise en garantie ;
- Etude technico-économique ;
- Bilan d'ouverture et les bilans prévisionnels sur la durée du prêt ;
- Facture pro forma des équipements à acquérir et devis estimatif des travaux ;
- Bilan et compte annexes ainsi que le tableau des comptes résultats des 03 derniers exercices dûment certifiés par le commissaire au compte ou le comptable agréé ;
- Plan de financement ;

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

- Attestation de dépôt au BOAL des comptes spéciaux (affaire individuelle non consternée) ;

En plus de ces documents les SARL, EURL et SPA doivent disposer : 1- Le rapport du commissaire au compte des comptes ; 2- Le rapport d'activité et de gestion.

Schéma n°06 : Organigramme représentatif de l'agence de la BNA (589) :



Source : Documents fournis par la BNA.

1.5. Les produits et les services de la Banque National d'Alger (BNA)

1.5.1 Financement des différentes activités

L'agence BNA finance plusieurs secteurs d'activités. On peut citer les secteurs ci-après :

- **Secteur public** : la BNA accorde des crédits traités au niveau d'agences générées par la direction des grandes entreprises nécessitant des montants dépassants largement les pouvoirs des décisions des agences et des directions régionales.
- **Secteur privé** : l'agence BNA finance le secteur privé, tous types de crédits spécifique).

A ce titre l'agence BNA d'AOKAS intervient dans un champs d'exploitation allant de Bejaia jusqu'à Jijel, de tous les crédits à l'exception du crédit automobile.

- **Crédit aux ménages** : le seul crédit accordé aux ménages est l'opération d'un PC par loyer. Il s'agit d'un dispositif spécial mis en place par les pouvoirs publics pour approvisionner cinq (05) millions de foyers (familles) de micro-ordinateurs. Dans ce cadre, l'agence de BNA 589 d'AOKAS sanctionne en l'espace de deux mois quatre-vingt deuze (92) dossiers favorable. Par la suite la direction de l'agence a diminué le nombre de dossiers purement techniques. Cependant, l'opération est toujours en vigueur au niveau de l'agence. Le crédit immobilier a comme objectif de financement : achat d'un logement neuf, auto construction, extension d'habitation et aménagement de logement.

- **Crédit pour la profession libérale** : la profession libérale indique l'ensemble des médecins, notaires, architectes. L'agence BNA 589 intervient dans ce domaine en leur accordant des crédits d'investissement à moyen terme, à ce titre d'exemple : achat d'équipement de bureau.

- **Crédit liés à l'emploi de jeunes** : c'est un dispositif mis en place les pouvoirs publics pour diminuer le chômage. Le traitement de ce dispositif a un caractère spécifique. Il s'agit d'un financement triangulaire :

❖ **L'ENSEJ**

❖ **La CNAC**

❖ **L'ENGEM**

Ce crédit se fait à titre individuelle ou collectif.

1.5.2 Les comptes de la BNA

Les comptes de la BNA sont :

***Le compte chèque** : il est ouvert à la clientèle des particuliers et plus généralement aux personnes physiques ou morales non commerçantes. Il enregistre les opérations de versement et de retrait.

***Le compte courant** : il est ouvert habituellement aux personnes physiques ou morales commerçantes ou industrielles, pour le besoin de leur activité.

***Le compte livret d'épargne banque** : ce compte cumule les avantages du compte à vue et de compte à terme, car les dépôts qui sont effectués peuvent être retirés à tout moment il est rémunérés (ce qui caractérise le compte à terme).

***Le compte bon de caisse** : il permet à l'épargnant de mettre à la disposition de la banque des ressources stables.

***le compte de dépôts à terme (DAT)** : le dépôt à terme est une opération s'engageant à laisser à la disposition de la banque une certaine somme pendant un délai déterminé qui ne doit pas être inférieur à trois mois.

***le compte étranger en dinar convertible (CEDAC)** : compte ouvert aux toutes personnes physiques ou morales de nationalité étrangère.

***le compte devise personne moral** : compte ouvert aux toutes personnes morale de droit algérien.

***le compte devise commerçant** : compte ouvert au nom d'une personne physique ou morale exerçant les activités de commerce (exportation et importation).

***le compte de devise personne physique** : compte ouvert au nom d'une personne physique de droit algérien.

Section 02 : Diagnostic financier de l'entreprise.

2.1 Analyse des ratios

Dans l'objectif de voir la situation financière de l'entreprise nous avons élaboré, sur la base des bilans comptables de l'entreprise, les bilans fonctionnels des exercices 2015, 2016, et 2017 qui sont synthétisés dans le tableau ci-après :

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Tableau n°10 : Bilan fonctionnel en grandes masses (en DA).

Désignation	2015	2016	2017
Actif immobilisé	9 969 260	16 258 349	12 995 983
Actif circulant	31 432 903	42 386 254	56 373 692
Valeur d'exploitation	16 603 775	0	810 515
Valeur réalisables	14 829 128	42 386 254	55 563 177
Trésorerie Actif	1 830 862	943 198	46 211
Total de l'Actif	43 233 024	59 587 800	69 415 886
Capitaux permanents	25 359 246	36 290 935	35 540 721
Passif circulant	12 287 681	17 615 289	31 767 456
Trésorerie Passif	5 586 098	5 681 577	2 107 708
Total de passif	43 233 024	59 587 800	69 415 886

Source : Conçu par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

Ce tableau montre que le total du bilan est en constante augmentation ; il passe de 43 233 024 DA en 2015 à 59 587 800 DA et à 69 415 886 DA respectivement en 2016 et 2017.

Cette augmentation est due dans l'actif à l'augmentation de l'actif circulant qui passe de 31 432 903 DA en 2015 à 42 386 254 DA et 56 373 692 DA respectivement en 2016 et 2017. Ceci vient essentiellement de l'augmentation des valeurs réalisables (créances sur clients) tandis que les autres postes accusent une légère diminution.

Ainsi que dans le passif est dû à l'augmentation de passif circulant qui passe de 12 287 681 DA en 2015 à 17 615 289 DA et 31 767 456 DA en 2016 et 2017.

Suite à cela nous avons calculé les FR, BFR et la trésorerie pour ces exercices dans le but de voir l'état des équilibres financiers de l'entreprise. C'est ce qui reparaît ci-après :

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Tableau n°11 : L'équilibre financier (en DA).

Désignation	Formules	2015	2016	2017
Fonds de roulement	Capitaux permanents – actif immobilisés	15 389 986	20 032 586	22 544 738
Besoin en fonds de roulement	(Valeur d'exploitation +valeur réalisable) – (dette à courte terme- dette financier)	19 145 222	24 770 965	24 606 236
Trésorerie	Fonds de roulement-besoin en fonds de roulement	-3 755 236	-4 738 379	-2 061 498

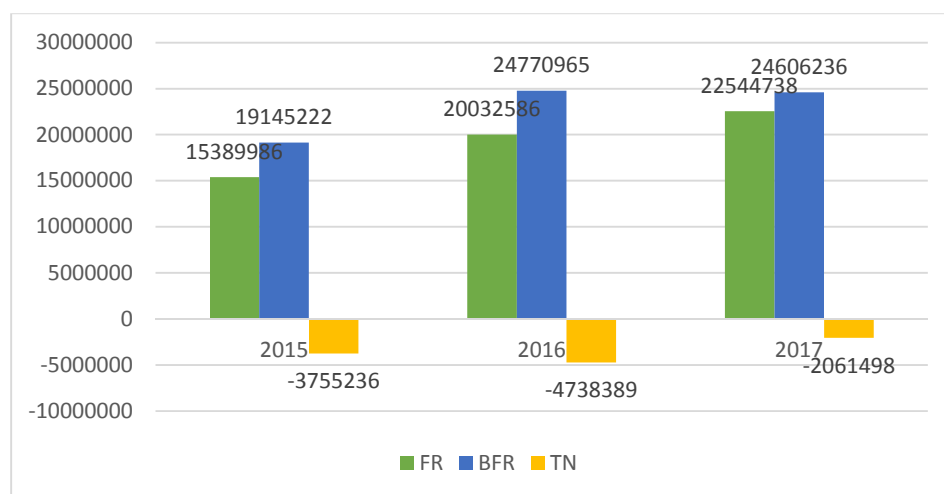
Source : Conçu par nous-même à partir des données du tableau précédent.

Nous constatons que :

- Le FR est positif sur l'ensemble des exercices et est même en constantes augmentation (de 15 389 986 DA en 2015 à 20 032 586 DA et 22 544 738 DA en 2016 et 2017) ;
- Le BFR est également positif sur les trois années ; il passe de 19 145 222DA en 2015 à 24 770 965DA et 24 606 236 DA en 2016 et 2017.
- La trésorerie est négative sur les trois exercices du fait que le BFR est de loin supérieur au FR. Ceci met l'entreprise dans le risque de se retrouver en **cessation de paiement**. Ce risque est structurel et n'est pas conjoncturel.

C'est ce qu'illustre le graphe suivant :

Graphe n°01 : Présentation de l'équilibre financier (en DA)



Source : Réalisé sur base des données précédentes.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

✓ Capacité de l'autofinancement(CAF) :

A) La méthode additive

Tableau n° 12 : Calcul de la CAF par la méthode additive (en DA)

Désignation	2015	2016	2017
Résultat	850960	1614636	2230022
+ Dotations aux amortissement et aux provisions	2254968	3103226	3544201
(-) Reprises	00	00	00
(-) Produits de cession des éléments d'actif	00	00	00
(+) La valeur comptable des éléments d'actifs cédés	00	00	00
(-) Quote-part des subventions	00	00	00
CAF	3105928	4717862	5774223

Source : Conçu par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

B) La méthode soustractive

Tableau n°13 : Calcul de la CAF par la méthode soustractive (en DA)

Désignation	2015	2016	2017
EBE	3 173 737	4 319 887	6 274 532
(+)Transfert de charges			
(+(Autres produits d'exploitation	72 000	520 000	87 615
(-)Autres charges d'exploitation	139 809	122 025	7 020
(+)Produits financiers	00	00	00
(-) Charges financiers	00	00	580 904
(+) Produits exceptionnels	00	00	00
(-) Charges exceptionnels	00	00	00
(-) Participation des salariés	00	00	00
(-) impôt sur le bénéfice	00	00	00
CAF	3 105 928	4 717 862	5 774 223

Source : Conçu par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Tableau n°14 : La capacité de remboursement (en DA)

Ratios	2015	2016	2017
Dettes	15 277 771	29 576 299	28 210 699
CAF	3 105 928	4 717 862	5 774 223
Capacité de remboursement $\frac{Dettes}{CAF}$	04,92	06,27	04,89

Source : Conçu par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

L'entreprise pour qu'elle soit capable de rembourser ses dettes, le niveau d'endettement doit rester inférieur ou égale à 4. Lorsque le ratio dépasse le seuil de 4 elle se trouve dans l'impossibilité de rembourser par la CAF la totalité de ces dettes.

A présent regardons les ratios de rentabilité que nous avons calculé et présenté dans le tableau ci-après :

Tableau n°15 : Ratios de la rentabilité (en Valeur Absolu).

Ratios	Formule	2015	2016	2017
R. commercial	Résultat Net/chiffre d'affaire	0.02	0.04	0.04
R. économique	Résultat Net/ investissement	0.09	0.10	0.17
R. financière	Résultat Net /Capitaux propres	0,08	0,24	0,30

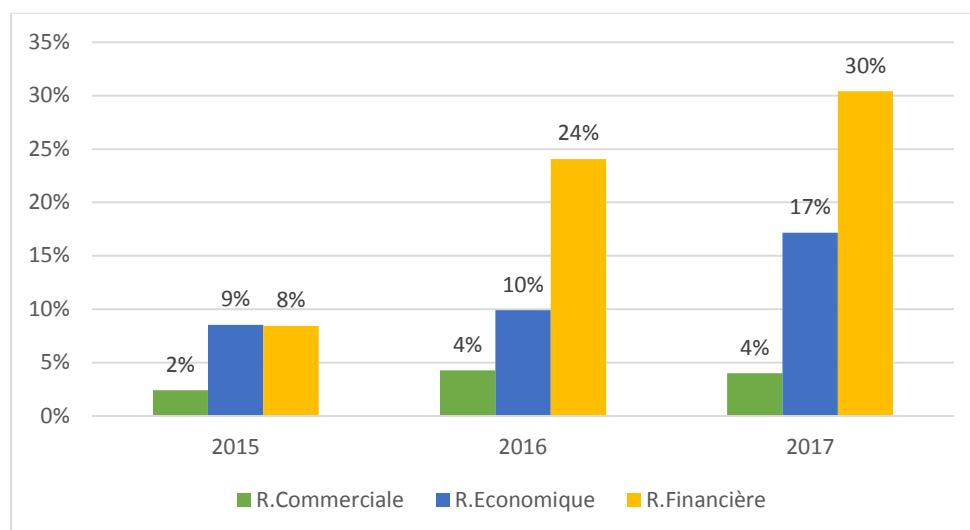
Source : Conçu par nous-mêmes sur la base des documents de l'entreprise.

Ce tableau montre que les ratios de Rentabilité commerciale, économique et financière sont positifs sur toute la période sauf que leurs valeurs sont faibles.

- Chaque dinar de vente donne 0,02 du résultat net pour l'année 2015, et 0,04 pour les années 2016 et 2017.
- Chaque dinar investi donne 0,09, 0,10 et 0,17 de résultat net pour les années 2015, 2016 et 2017.
- Chaque dinar de capitaux propres donne 0,08, 0,24 et 0,30 de résultat net pour les années 2015, 2016 et 2017.

C'est ce qu'illustre le graphe suivant :

Graphe n°02 : Présentation des ratios de rentabilité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

A présent regardons les ratios de liquidité que nous avons calculé et présenté dans le tableau ci-après :

Tableau n°16 : Ratios de liquidité (en VA).

Ratios	Formule	2015	2016	2017
Liquidité général	Actif circulant/dette à courte terme	1,86	1,86	1,67
Liquidité réduite	Actif circulant –stocks)/dette à courte terme	0,93	1,86	1,64
Liquidité immédiate	Disponibilité/dette à courte terme	0,10	0,04	0,01

Source : Conçu par nous-mêmes sur la base des documents de l'entreprise.

On voit bien que ces ratios sont positifs sur toute la période sauf que leurs valeurs sont faibles.

_ **Ratios de liquidité générale** : ces ratios sont tous supérieurs à 1 pour les trois exercices 2015, 2016 et 2017. Donc, l'entreprise peut régler ses dettes à court terme à partir ses actifs à court terme.

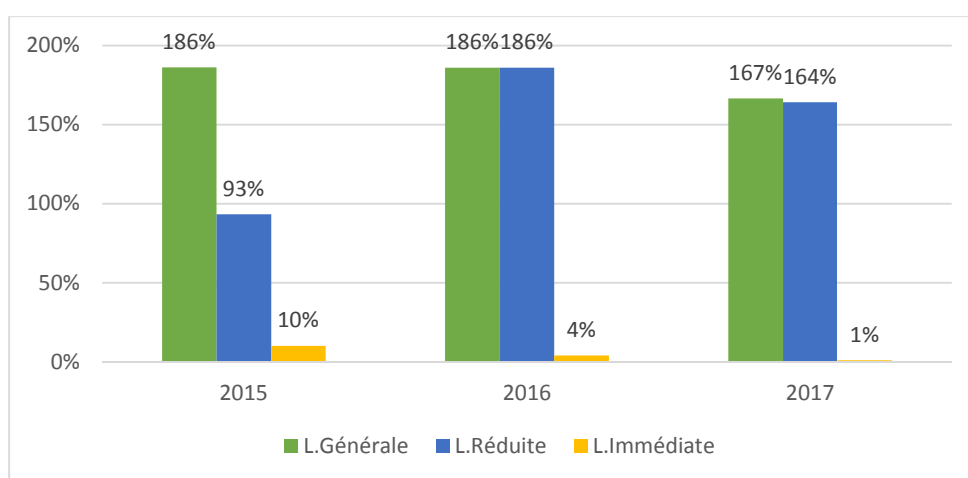
Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

_ **Ratios de liquidité réduite** : sauf pour l'année 2015, ces ratios sont supérieurs à 1 pour les exercices 2016 et 2017. Ce qui implique que l'entreprise peut faire face aux dettes à court terme avec ses valeurs réalisables (VR) et valeurs disponibles (VD).

_ **Ratios de liquidité immédiate** : ces ratios sont tous inférieurs à 1 pour les trois exercices 2015, 2016 et 2017. Avec ses disponibilités, l'entreprise ne peut pas régler ses dettes à court terme.

Les données de tableau en-haut sont présentées en pourcentage dans le graphe suivant :

Graphe n°03 : Présentation des ratios de liquidité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Après avoir calculé les ratios de rentabilité et de liquidité, à présent nous allons calculer les ratios de solvabilité indiquée dans le tableau suivant :

Tableau n°17 : Ratios de solvabilité (en VA).

Ratios	Formules	2015	2016	2017
Indépendance Financière	Capitaux Propres /total passif	0,23	0.11	0.11
Autonomie Financière	Capitaux propres / Capitaux permanents	0,4	0.19	0.21
Financement des immobilisations	Ressources durables / Immobilisations	2.54	2.23	2.73

Source : Conçu par nous-mêmes sur la base des documents de l'entreprise.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Ce tableau nous renseigne que :

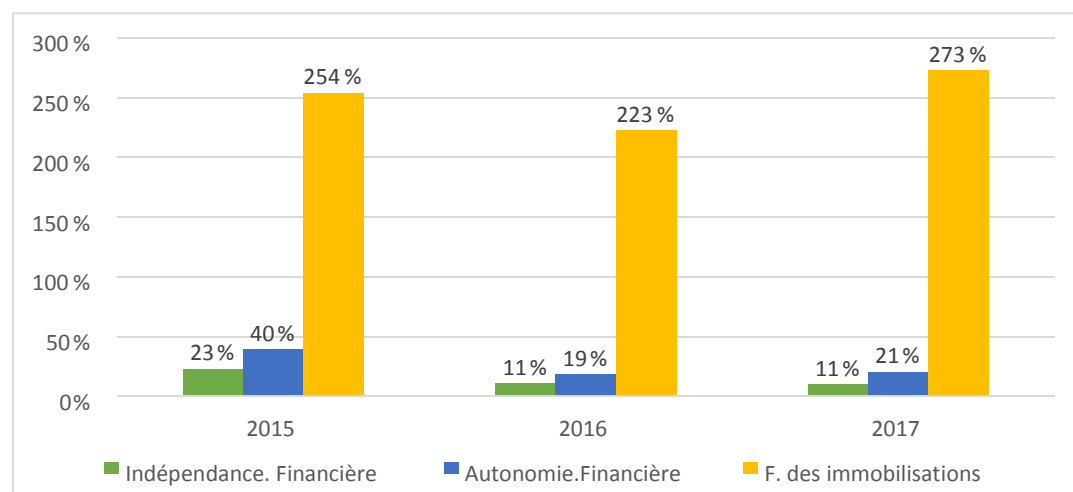
_ Ratios d'indépendance financière : ces ratios sont tous inférieurs à 1/3 sur toute la période. C'est une indication d'insolvabilité (croissante).

_ Ratios d'autonomie financière représente des taux faibles sur toute la période du fait que les valeurs des capitaux propres sont inférieures à celles des capitaux empruntés cela signifie que l'entreprise est fortement endettée et le risque de **cessation de paiement** est élevé.

_ Ratios de financement des immobilisations sont tous supérieurs à 1 sur toute la période ce qui signifie que l'actif immobilisé est financé par les capitaux propres.

C'est ce qu'illustre le graphe suivant :

Graphe n°04 : Présentation des ratios de solvabilité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Section 03 : Simulation de l'entreprise avec le projet

3.1 : Etude de projet d'investissement

3-1-1: Etude technico-économique

A) Identification de l'entreprise :

Le demandeur de crédit est une société non collective, réalise des grands travaux publics et hydrauliques sous le nom « SNC ».

- **Adresse** : Le siège social se situe au village Akar commune Aokas, Daira d'Aokas, wilaya de Bejaia.

Afin d'identifier le client, une liste des données générales le concernant est donnée dans ce qui suit :

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

➤ Données générales :

- **Nom ou raison sociale** : SNC
- **Forme juridique** : Affaire collective
- **Date de création** : 07/11/2005 ;
- **Capital social** : 5 100 000.00 DA
- **Activités** : EGTPH
- **Secteur d'activité** : Production et commerce
- **Siège sociale** : Village Akar, Aokas, wilaya de Bejaia

B) Présentation générale du projet :

Le Projet rentre dans le cadre d'extension des investissements de l'entreprise. Il consiste en l'acquisition des équipements de production, composés d'une pelle sur roue de marque HYUNDAI auprès de la SARL TIZIRI MOTOR ALGERIE et d'une auto-bétonnière équipée de benne preneuse auprès de la SARL ALMEXOL ALGERIE.

3-1-2 : Etude de la rentabilité

3.1.2.1 Coût de projet

Tableau n°18 : Structure d'investissement (en DA).

Intitulé	Qté		P.U DA	Prix total
- Pelle sur roue	01		18 806 948,52	18 806 948,52
- Auto-bétonnière	01		9 092 553,00	9 092 553,00
Totaux				27 899 501,52

Source : Documents fournis par la BNA.

• Structure de financement :

- **Apport personnel** : 11 159 801,52 DA, soit 40% du projet ;
- **Concours bancaires** : 16 739 700,00 DA, soit 60% du projet.

Total : 27 899 501.52 DA, soit 100% du projet

• Analyse de marché :

L'activité de l'entreprise étant la réalisation de grands travaux publics et hydrauliques, secteur très porteur en regard au retard considérable qui accuse notre

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

pays et en particulier la région de Bejaia en matière de logements et travaux publics et hydrauliques.

3.1.2.2 Prévisions des recettes

Pour le calcul du chiffre d'affaire de la première année, nous avons pris en considération le reste à réaliser du plan de charge que détient l'entreprise, soit 218 292 467 DA (voir le plan de charge annexé au dossier) qu'elle doit réaliser durant l'exercice 2018/2019.

Pour les exercices prévisionnels, nous avons projeté une augmentation de 20% d'une année à une autre.

Tableau n°19 : Prévion des recettes (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffres d'affaires	218 292 467	261 950 960	314 341 152	377 209 383	452 651 260

Source : Conçu par nous-mêmes à partir des documents fournis par de BNA.

3.1.2.3 Les charges :

★ Matières et fournitures consommées

Il s'agit des matières et fournitures rentrant dans le cadre de l'exploitation de l'entreprise, composés essentiellement de matières et fournitures consommées nécessaires pour la réalisation du plan de charge.

Tableau n°20 : Matières et fournitures consommées (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Matières et fournitures	163 719 350	196 463 220	235 755 864	282 907 037	339 488 445

Source : Documents fournis par la BNA

★ Services

Ce poste représente le montant des présentations à engager à savoir

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Tableau n°21: les services (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Frais d'entretien	2 237 453	2 461 198	2 707 318	2 978 050	3 275 855
Eau, Electricité, Gaz	125 456	138 002	151 802	166 982	183 680
PTT	175 426	192 969	212 265	233 492	256 841
Honoraires et com	541 236	595 360	654 896	720 385	792 424
TOTAUX	3 079 571	3 387 528	3 726 281	4 098 909	4 508 800

Source : Documents fourni de BNA.

★ Frais de personnels

Ils s'agissent des salaires versés aux employés ainsi que les charges patronales (26% sur 35%) à verser à la CNAS.

Pour les exercices prévisionnels, nous estimons que le taux d'inflation est de 20%, d'une année à une autre.

Tableau n°22 : Frais de personelle (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Traitement et salaires	10 914 623	13 097 548	15 717 057	18 860 469	22 632 562

Source : Documents fournis par la BNA.

★ Taxe sur l'activité professionnelle (TAP)

Elle représente les 2% du chiffre d'affaire réalisé à l'administration fiscale pour le compte des communes.

Tableau n°23 : Impôts et taxes (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
T.A.I.C	4 365 849	5 239 019	6 286 823	7 544 188	5 239 019

Source: Documents fournis par la BNA.

★ **Frais divers :** Ils représentent le montant du parc matériel de l'entreprise.

Tableau n°24 : Frais divers (assurances) (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Assurances	2 536 127	2 282 514	2 054 263	1 848 837	1 663 953

Source : Documents fournis par la BNA.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

★ **Frais financiers** : Ils s'agissent principalement des agios générés par le prêt bancaire.

Le crédit bancaire s'étalera sur 05 ans avec un taux d'intérêt de 5,25%.

Tableau n°25 : Frais financiers (en DA).

Année	Capital	Annuités	Reste à remb	Intérêts	TVA	Montant à remb
2019	16 739 700	3 347 940	13 391 760	878 834	149 402	4 376 176
2020	13 391 760	3 347 940	10 043 820	703 067	119 521	4 170 529
2021	10 043 820	3 347 940	6 695 880	527 301	89 641	3 964 882
2022	6 695 880	3 347 940	3 347 940	351 534	59 761	3759 234
2023	3 347 940	3 347 940	0	175 767	29 880	3 553 587
TOTAUX		16 739 700		2 636 503	448 205	19 824 408

Source: Conçu par nous-mêmes à partir de documents fournis par la BNA.

★ **Amortissements** : le taux d'amortissement à appliquer pour les équipements à acquérir est de 10%.

Tableau n°26 : les amortissements (en DA).

Année	Val. investi	Taux	2019	2020	2021	2022	2023
Terrain		0%					
Bâtiments		0%					
Equip Product	23 604 623	10%	2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462
M at. et outil		10%	0	0	0	0	0
M at De transport		20%	0	0	0	0	0
Mob bureau		10%					
Agencement		10%					
TOTAUX	23 604 623		2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462	2 360 462

Source : documents fournis par la BNA.

Nous constatons d'après le tableau d'amortissement que les équipements amortis présentent une valeur de 23.604.623 DA, par contre dans la présentation de projet les investissements présentent une valeur de 27.899.501,52 DA. D'après la BNA la différence qui est égale à 4.294.878,52 DA, représente-les le montant des impôts.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

3.2 Etude des critères d'évaluation

3.2.1 Détermination des cash-flows

Les cash-flows totalise l'ensemble des flux de liquidités générés par une entreprise, qui sont utilisés pour mesurer la marge financière d'une entreprise sur une période précise sont égaux au résultat net annuel plus les amortissements comme les présente le tableau ci-après :

Tableau n°27 : Calcul des cash-flows (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123
Dotation aux amortissements	5 904 663	5 904 663	5 904 663	4 007 454	2 360 462
Cash-flow brut	19 351 388	23 341 363	28 089 113	32 802 932	38 744 585
Echéance C.M.T		8 257 925	8 257 925	4 184 925	10 000 000
Cash-flow net	19 351 388	15 083 438	19 831 188	28 618 007	28 744 585

Source : Etabli par nous-mêmes à partir de documents fournis par la BNA.

3.2.2 Actualisation des cash-flows :

Après avoir calculé les cash-flows, maintenant nous passons à les actualisés. Le taux d'actualisation appliqué par la banque est de 10%.

Tableau n°28 : cash-flows actualisés (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Cash-flows nets	19 351 388	15 083 438	19 831 188	28 618 007	28 744 585
Coefficient d'actualisation	$(1,1)^{-1}$	$(1,1)^{-2}$	$(1,1)^{-3}$	$(1,1)^{-4}$	$(1,1)^{-5}$
C-F actualisés	17 592 170,64	12 465 651,61	14 899 465,13	19 546 483,83	17 848 125,63
CF cumulés	17 592 170,64	30 057 822,25	44 957 287,38	64 503 771,21	82 351 896,84

Source : Etabli par nous-même à partir de documents fournis par la BNA.

3.2.3 Détermination de la valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette est un indicateur de rentabilité pour un projet d'investissement. Il représente la différence entre la somme des flux nets de trésorerie actualisés à la date zéro et le montant de capital investi.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

$$VAN = \sum_{i=1}^n CF(1+i)^{-n} - I_0$$

$$VAN = 82\,351\,896,84 - 278\,995\,015,52$$

$$VAN = 54\,452\,395,32 > 0$$

La valeur actuelle nette des flux de trésorerie est positive, cela signifie que le projet génère un bénéfice positif et que la banque peut accepter son financement.

3.2.4 Le taux de rendement interne :

Le TRI est le taux d'équilibre entre le montant de l'investissement et les flux de trésorerie actualisés. C'est ce qui résume l'équation suivante :

$$TRI \Rightarrow -I_0 + \sum_{i=1}^n CF(1+TRI)^{-n} = 0$$

Tableau n°29 : Calcul de TRI (en DA).

Somme des CF act	2019	2020	2021	2022	2023
Cash-flows10%	17 592 170,64	30 057 822,25	44 957 287,38	64 503 771,21	82 351 896,84
Cash-flows63%	11 872 017	17 549 098,73	22 128 259,8	26 182 308,56	28 680 455,72
Cash-flows65%	11 728 113,76	17 268 403,36	21 683 059,7	25 544 063,54	27 894 464

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des documents fournis par la BNA.

A partir des données de ce tableau :

$$63\% < TRI > 65\% \quad \longrightarrow \quad 780\,954,2 \quad (28\,680\,455,72 - 27\,899\,501,52)$$

$$02\% \quad (65\% - 63\%) \quad \quad \quad 785\,991,72 \quad (28\,680\,455,72 - 27\,894\,464)$$

$$780\,954,2 / 785\,991,72 = 0,993590868 * 02\% = 1,98$$

A partir de ces calculs le taux de rentabilité interne est de :

$$63\% + 1,98\% = 64,98\% = \mathbf{TRI}$$

Selon le résultat précédent, le taux de rendement interne (TRI) supérieur au taux d'actualisation (i), ce qui signifie que le projet est rentable.

3.2.5 L'indice de profitabilité (IP) :

L'indice de profitabilité est égal au rapport entre la valeur présente des flux de trésorerie futurs et le montant investi dans un projet.

$$IP = \frac{\sum_{i=1}^n CF(1+i)^{-n}}{I_0}$$

$$IP = \frac{82\,351\,886,84}{27\,899\,501,52}$$

$$IP = 2,95$$

IP > 1 donc le projet est rentable et cela signifie que chaque dinar investi l'entreprise rapporte 1,95 DA de gain.

3.2.6 Le délai de récupération actualisé(DRA)

Le délai de récupération de capital investi correspond au délai nécessaire pour que le montant des flux nets de trésorerie actualisés atteigne le montant de capital investi.

$$DRA = \text{Année de cumul inférieur} + \frac{\text{Investissement} - \text{Cumul inférieur}}{\text{Cumul supérieur} - \text{Cumul inférieur}}$$

$$DRA = 1 + \left(\frac{27\,899\,501,52 - 17\,592\,170,64}{30\,057\,822,25 - 17\,592\,170,64} \right)$$

$$DRA = 1 + \left(\frac{10\,307\,330,88}{12\,465\,651,61} \right)$$

$$DRA = 1 + 0,82$$

$$DRA = 1\text{an} + 9\text{mois} + 25\text{jours}.$$

L'entreprise pourra récupérer le capital investi après 1an et 9 mois et 25jours.

Selon ce critère, la banque financera ce projet car sa période de reprise est très courte.

3.3 Etude des ratios prévisionnels

Dans l'objectif de suivre si la situation financière de l'entreprise s'améliore, nous avons établi à partir des bilans prévisionnels fournis par la BNA, les bilans fonctionnels prévisionnelles des années sur lesquelles portent l'étude (2019 jusqu'à 2023) qui sont synthétisés dans le tableau suivant

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Tableau n°30 : Bilan fonctionnel en grandes masses (en DA).

Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Actif immobilisé	35 884 218	29 979 555	24 074 892	20 067 438	17 706 976
Actif circulant	34 482 027	35 595 674	35 393 017	37 385 385	34 747 498
Valeur d'exploitation	14 456 896	11 565 517	9 252 413	7 401 931	5 921 545
Valeur réalisable	20 025 131	24 030 157	26 140 604	29 983 454	28 825 954
Trésorerie active	6 907 008	3 263 136	2 261 485	3 892 775	7 026 071
Total de l'actif	77 273 253	68 838 365	62 429 394	61 345 598	59 480 545
Capitaux permanent	43 432 425	39 164 475	35 654 300	38 080 403	41 484 123
Passif circulant	33 840 828	29 673 889	26 775 095	23 265 195	17 996 422
Trésorerie passive	00	00	00	00	00
Total de passif	77 273 253	68 838 365	62 429 394	61 345 598	59 480 545

Source : Conçu par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

Ce tableau nous renseigne que :

Le total de bilan serait en constante diminution, allant de 77 273 253 DA en 2019, à 68 838 365 DA, 62 429 394 DA, 61 345 598 DA et 59 480 545 DA respectivement sans les années 2020, 2021, 2022 et 2023.

Cette diminution est due dans l'actif à la diminution des valeurs d'exploitation (stocks) dans l'actif circulant allant de 14 456 896 DA en 2019 pour atteindre 5 921 545 DA en 2023.

Egalement pour le passif est due à la diminution du passif circulant, en allant de 33 840 828 DA en 2019 pour atteindre 17 996 422 DA en 2023.

Suite à cela nous avons recalculé les FR, BFR et trésorerie nette pour les années sur lesquelles portent l'étude dans l'objectif de voir l'état des équilibres financiers de l'entreprise après simulation. C'est ce qui replit ci-après :

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Tableau n°31 : L'équilibre financier (en DA).

	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
Fond de roulement	Capitaux permanent-actif immobilisé	7 548 207	9 184 920	11 579 408	18 012 965	23 777 147
Besoin en fond de roulement	Actif circulant-passif circulant	641 199	5 921 785	8 617 923	14 120 189	16 751 076
Trésorerie nette	Trésorerie active – trésorerie passive	6 907 008	3 263 136	2 961 485	3 892 775	7 026 071

Source : Conçu par nous-mêmes à partir des documents fournis par la BNA.

D'après ce tableau, il est clair que :

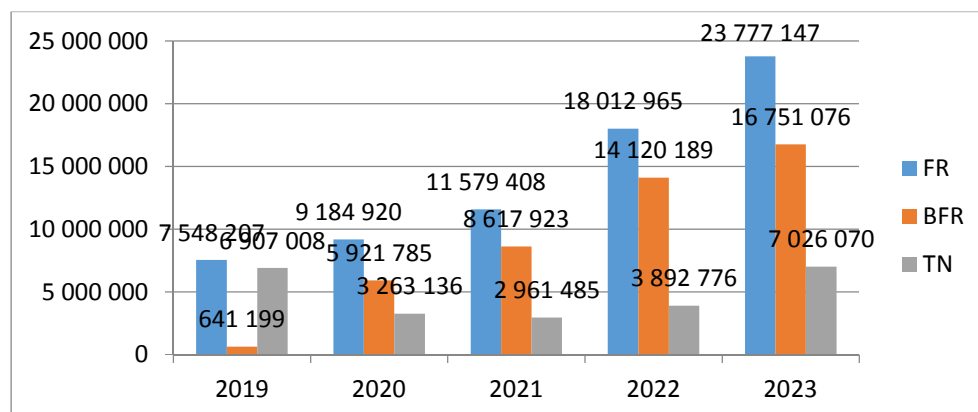
Le fonds de roulement serait positif durant les cinq années et sera en constante augmentation, allant de 7 548 207 DA pour l'année 2019 pour atteindre 23 777 147 DA, en 2023. Alors l'entreprise dispose un équilibre financier car les ressources stables financent les emplois stables.

Le besoin en fonds de roulement sera positif durant les cinq années, il passe de 641 199DA en 2019 pour atteindre 16 751 076DA en 2023, du fait que les ressources d'exploitation ne couvrent pas les emplois d'exploitations.

La trésorerie nette sera positive durant les cinq années et s'améliorera d'une année à une autre, car après avoir couvrir le besoin en fonds de roulement par le fonds de roulement, elle permet ainsi de dégager des liquidités.

C'est ce qui replit le graphe suivant :

Graphe n°05 : Présentation de l'équilibre financier (enDA).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

A cela nous avons calculé et présenté les ratios de rentabilité dans le tableau ci-dessus :

Tableau n°32 : Ratios de rentabilité (en VA).

Ratios	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
R. commercial	Résultat net/chiffre d'affaire	0,06	0,07	0,07	0,08	0,08
R. économique	Résultat net /investissement	0,37	0,58	0,92	1,43	2,05
R. financière	Résultat net /capitaux propres	0,73	0,77	0,81	0,85	0,88

Source : Conçu par nous-mêmes à partir des documents fournis par la BNA.

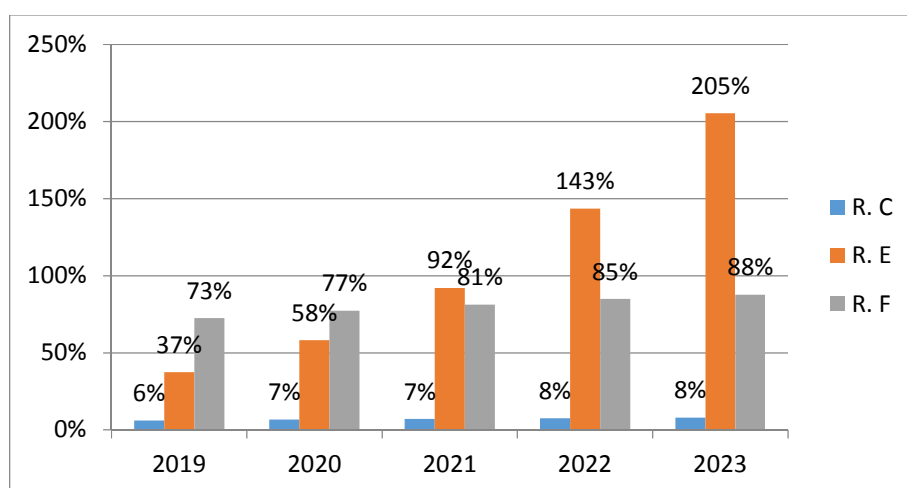
D'après ce tableau en remarque que les trois ratios de rentabilité seront positifs, ce qui signifie que le résultat net sera réalisé, sauf que le ratio de rentabilité commercial représente des valeurs faibles :

- Les ventes couvrent 0,06 du résultat net pour les deux premières années 2019, 0,07 respectivement pour les années 2020 et 2021, enfin 0,08 pour les deux dernières années 2022 et 2023.

-Les investissements (la rentabilité économique) et les capitaux propres (rentabilité financière) conduisent favorablement à la réalisation de résultat.

Les données du tableau ci-haut sont exposées dans le graphe ci-après :

Graphe n°06 : Présentation des ratios de rentabilité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Suite à cela nous allons calculer les ratios de liquidité comme ce montre le tableau ci-dessus :

Tableau n°33 : Ratios de liquidité (en VA).

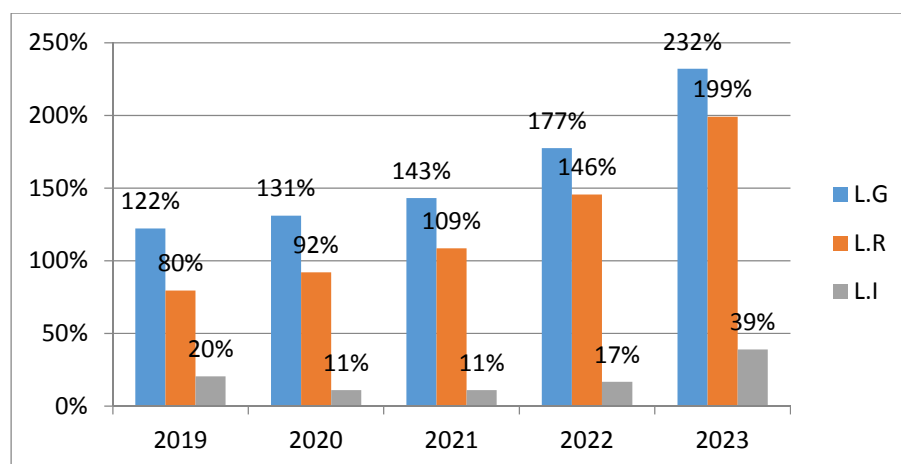
Ratios	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
L. général	Actif circulant /dettes à court terme	1,22	1,31	1,43	1,77	2,32
L. réduite	(Actif circulant – les stocks)/dettes à court terme	0,8	0,92	1,09	1,46	1,99
L. immédiat	Disponibilité/Dettes à court terme	0,2	0,11	0,11	0,17	0,39

Source : Conçu par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

- Pour le ratio de liquidité générale : il est supérieur à 1 dans les années d'études, ce qui montre que l'entreprise capable de couvrir ces dettes à court terme par ces actifs à court terme.
- Pour le ratio de liquidité réduite : il est Sauf que pour les deux premières années (2019, 2020), l'entreprise sera capable de rembourser ces dettes à court terme à partir de sa valeur réalisable (créances) et valeur disponible.
- Pour le ratio de liquidité immédiate : Les ratios de liquidité immédiate seront inférieurs à 1 dans les années d'études, ce qui signifie que l'entreprise ne disposera pas de disponibilités pour faire face à ces dettes à court terme. **Cela implique que l'entreprise risque de se retrouver en cessation de paiement**

Le graphe suivant présente les données du tableau précédent :

Graphe n°07 : Présentation des ratios de liquidité (en%).



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

Enfin, nous allons calculer et présenter les ratios de solvabilité dans le tableau ci-après :

Tableau n°34 : Ratios de solvabilité (en VA).

Ratios	Formule	2019	2020	2021	2022	2023
Indépendance financière	Capitaux propres/passif total	0,24	0,33	0,44	0,55	0,7
Autonomie financière	Capitaux propres/capitaux permanents	0,43	0,58	0,77	0,89	1
Financement des immobilisations	Ressources durables/immobilisations	1,21	1,31	1,48	1,9	2,34

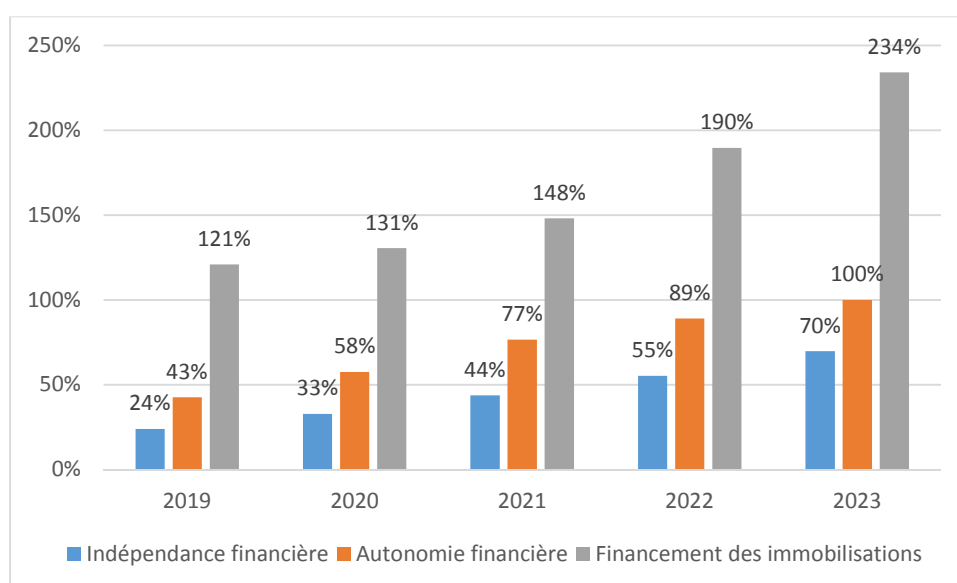
Source : Conçu par nous-même à partir des documents fournis par la BNA.

_ Les ratios d'indépendance financière serait inférieur à 1/3 au première année, contrairement pour les années suivantes seront marqués une constante progression.

_ Les ratios d'autonomie financière seront inférieurs à 1 du fait que les capitaux propres disposent une faible valeur, donc l'entreprise sera fortement endettée. En conclure donc, que l'entreprise ne sera pas autonome.

_ Les ratios de financement des immobilisations seront tous supérieurs à 1 ce qui résume que les ressources durables couvrent l'actif immobilisé. Nous représentons ces ratios graphiquement comme suite :

Graphe n°08 : Présentation des ratios de solvabilité (en%)



Source : Réalisé sur base des données du tableau précédent.

Chapitre III Etude d'un crédit d'investissement au sein de la BNA

D'après notre analyse, l'entreprise a marqué une faible liquidité immédiate, l'agence d'Aokas (589) émis un avis favorable d'octroi de crédit, cependant nous pensons que l'agence peut donner le crédit sous conditions, nous distinguons :

- _ Diversification de son activité, comme par exemple la location du matériel afin de permettre à l'entreprise de générer des recettes plus rapidement et plus fréquemment. Celles-ci devraient diminuer le besoin en fond de roulement ;
- _ Améliorer le suivi des créances afin d'en améliorer le recouvrement. De même, il convient de suivre de près les dettes pour en assurer le remboursement dans les délais requis ;
- _ Négocier avec les fournisseurs afin de prolonger la période de remboursement dans l'objectif de diminuer le besoin en fond de roulement ;
- _ Réduire le délai de paiement des clients, dans l'objectif de diminuer le besoin en fond de roulement.

L'objectif de ces mesures est d'améliorer le niveau de la trésorerie et par conséquent les ratios de liquidité immédiate.

Conclusion

Avant d'accepter ou de refuser le financement de tout projet d'investissement, la Banque entreprend une étude complète et approfondie de la situation financière de l'entreprise afin de déterminer dans quelle mesure elle est en mesure de rembourser ses dettes dans les délais impartis. Notre étude financière présentée dans ce chapitre a révélé que la Banque s'appuyait sur divers critères qui l'aideraient à prendre la décision finale, et ces critères sont basés sur la liquidité et d'autres sur la rentabilité.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Dans le cadre de notre mémoire de fin d'étude nous nous sommes intéressé à savoir comment une banque étudie, évalue la rentabilité d'un projet d'investissement et comment elle couvre les risques du crédit qu'elle accorde ? Et ce à travers le cas de la BNA agence 589 d'Aokas.

Pour décider de la suite à donner à une demande de crédit, le banquier procède à l'étude du dossier du client. Afin de mener à bien son étude, il fera appel à la collecte d'information concernant le client, il lui exigera la présentation des documents comptables tel que les bilans et les tableaux des comptes de résultat ainsi que tous les documents jugés nécessaires pour mener son étude.

Ensuite il procède au diagnostic économique et financier, afin d'apprécier les équilibres de la structure financière de l'emprunteur, analyser ses ratios, dans l'objectif de dégager ses points forts et ces points faibles, sa capacité de remboursement, de constater son évolution, ainsi que la rentabilité de projet d'investissement.

Dans notre stage pratique, pendant une durée qui ne dépasse pas un mois, nous avons choisi la banque nationale d'Algérie qui a octroi d'un crédit pour financer un projet d'extension en 2019 d'une durée de 5ans. Nous avons eu à étudier la demande crédit d'une entreprise qui exerce dans le secteur du bâtiment et qui a sollicité le financement de l'acquisition d'un matériel pour l'extension de son activité. Il s'agit de l'achat de Pelle sur roue et Auto-bétonnière. L'évaluation de ce projet se base sur une étude prévisionnelle portant une étude technico-économique et une étude de la rentabilité financière. Ainsi, ce stage nous pouvons l'affirmer a été très bénéfique pour nous. Il nous a permis de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises, il nous a permis en outre de compléter notre formation par la mise en pratique des connaissances théoriques acquises lors des formations académiques.

Pour étudier ce dossier nous avons procédé à :

L'analyse financière de la SNC à partir de l'élaboration des bilans fonctionnels 2015, 2016 et 2017, et le calcul des ratios de rentabilité et d'équilibre financier.

Conclusion générale

L'étude de la rentabilité, de l'entrepris une fois l'extension de l'activité réalisée. A travers: la VAN, le TRI, L'IP et le DRCI, élaboré sur la base des bilans et comptes de résultats prévisionnels.

A la fin de cette étude nous avons conclu que :

L'entreprise a marqué un déséquilibre financier de la structure très prononcé surtout ce qui concerne la liquidité immédiate.

Concernant l'étude de la rentabilité, Celle-ci est confirmée par le calcul des différents critères à savoir : la VAN, le TRI, l'IP et le DR.

_ Selon le critère de la valeur actuelle nette(VAN), la VAN est de 54 452 395,32 DA. Ce projet permet de récupérer le capital initial.

_ Selon l'indice de profitabilité (L'IP), l'opportunité d'investir dans ce projet est confirmé à 1,95 DA par un dinar investi.

_ Selon le délai de récupération le(DR), ce projet arrivera à récupérer le crédit bancaire avant l'échéance. Il est 1an et 9 mois et 25jour.

_ Selon le taux de rendement interne(TRI) qui est de 64,98%. Il est supérieur au taux d'actualisation, ce qui signifie que le projet est rentable.

Mais le problème de manque de liquidité persiste, le ratio de liquidité immédiate est de 0,2 en 2019, de 0,11 en 2020 et 2021 et, 0,17, 0,39 respectivement en 2022 et 2023. Avec ces ratios l'entreprise ne disposera pas de disponibilités pour faire face à ces dettes à court terme. ***Ce qui implique que l'entreprise risque de se retrouver en cessation de paiement.***

En conclusion la banque peut financer le projet mais à condition, de s'améliorer sa trésorerie. Et en tout état de cause, elle doit prendre les garanties.

Liste des tableaux

Liste des tableaux

N° de tableau	Désignation	Page
Tableau n°01	Tableau des comptes de résultats	37
Tableau n°02	Les deux méthodes de calcul de la CAF	40
Tableau n°03	Plan de financement	41
Tableau n°04	Modèle de bilan fonctionnel	42
Tableau n°05	Ratios de solvabilité	45
Tableau n°06	Ratios de rentabilité	45
Tableau n°07	Ratios de liquidité	46
Tableau n°08	Ratios d'activité	46
Tableau n°09	Les services de la BNA	67
Tableau n°10	Bilan fonctionnel en grandes masses	72
Tableau n°11	L'équilibre financière	73
Tableau n°12	Calcul de la CAF par la méthode additive	74
Tableau n°13	Calcul de la CAF par la méthode soustractive	74
Tableau n°14	Capacité de remboursement	75
Tableau n°15	Ratios de rentabilité	75
Tableau n°16	Ratios de liquidité	76
Tableau n°17	Ratios de solvabilité	77
Tableau n°18	Structure d'investissements	79
Tableau n°19	Prévision des recettes	80
Tableau n°20	Matières et fournitures consommées	80
Tableau n°21	les services	81
Tableau n°22	Frais de personnel	81
Tableau n°23	Impôts et taxes	81
Tableau n°24	Frais divers (assurances)	81
Tableau n°25	Frais financiers	82
Tableau n°26	les amortissements	82
Tableau n°27	Calcul des cash-flows	83
Tableau n°28	Cash-flows actualisées	83
Tableau n°29	Taux de rendement interne	84
Tableau n°30	Bilan fonctionnel en grande masse	86
Tableau n°31	L'équilibre financière	87
Tableau n°32	Ratios de rentabilité	88
Tableau n°33	Ratios de liquidité	89
Tableau n°34	Ratios de solvabilité	90

Liste des graphes et schémas

Tableau des graphes

N° de graphe	Désignation	Page
Graphe n°01	Présentation de l'équilibre financier	73
Graphe n°02	Présentation des ratios de rentabilité	76
Graphe n°03	Présentation des ratios de liquidité	77
Graphe n°04	Présentation des ratios de solvabilité	78
Graphe n°05	Présentation de l'équilibre financier	87
Graphe n°06	Présentation des ratios de rentabilité	88
Graphe n°07	Présentation des ratios de liquidité	89
Graphe n°08	Présentation des ratios de solvabilité	90

Tableau des schémas

N° de schéma	Désignation	Page
Schéma n°01	Le financement direct et le financement par l'intermédiation	05
Schéma n°02	macrostructure de système bancaire	22
Schéma n°03	Les phases de choix d'investissement	48
Schéma n°04	Position de la BNA dans le système bancaire Algérien	65
Schéma n°05	Organigramme représentatif de la BNA	66
Schéma n°06	Organigramme représentatif de l'agence de la BNA (589)	69

Bibliographie

- *AAOUID.B, « Analyse et Gestion Financière », Ed Medias, Marrakech, 2017.
- *AFITEP, « Dictionnaire de Management de Projet », Ed Afnor, 2010.
- *ALAIN. M, « Analyse Financier, concepts et méthodes », Ed Dunod, Paris, 1998.
- *BANCEL.F, « Les choix d'Investissement », Ed Economica, Paris, 1995.
- * BARREAUJ, « Gestion Financier », 8^{eme} édition, Dunod Paris, 2006.
- *BENHALIMA. A, « Le Système Bancaire Algérien, textes et réalité », 2^{ème} édition, Dahlab, Alger, 2001.
- *BERK.J, « Finance d'Entreprise », Ed Person, Paris, 2008.
- *BOUGHABA. A, « Analyse et Evaluation de Projet », Ed Berti, Alger, 2005.
- *BOUYAKOUB. F, « L'Entreprise et le Financement Bancaire », Ed Casbah, Alger, 2000.
- *BRANA. S « Monnaie, Banque et Finance », Ed Dunod, Paris, 2016.
- *BURLAUD. A, « Dictionnaire de Gestion », Ed Foucher, Paris 2004.
- *BUSSERY. A, « Guide Pratique d'Analyse de Projet », 4^{eme} édition, Economica Paris, 1987.
- *CONSO. P, « Gestion Financière de l'Entreprise », 9^{ème} édition, Dunod, Paris, 1999.
- *DARMON. J, «Stratégies Bancaires et Gestion de Bilan », Ed Economica, Paris, 1998.
- * DAVID DARSA. J, « La Gestion des Risque en Entreprise », 3^{eme} édition, Gereso, Paris ,2013.
- *DELAHAYE. J, « Gestion Financier », Ed Dunod, Paris, 1995.
- *DUBERNET.M, « Gestion Actif –Passif et Tarification des Services Bancaires », Ed Economica, Paris, 1997.
- *ELFARISSI. I« Risque de Crédit », Ed universitaires européennes, Allemagne, 2017.
- *GRANDGUILLOT. B, « Analyse Financier, les outils du diagnostic financière », 6^{ème} édition, Gualino Paris, 2002.
- * HADJ SADOK.T, « Risques de l'Entreprise et de la Banque », Ed Dahlab, Alger, 2007.
- *HERVE. A, « Banque et Intermédiation Financier », Ed Economica, 2^{eme} édition, Paris, 2013.
- *HOUDAYER. R, « Evaluation Financier des Projets », 2^{eme} édition,Economica, Paris, 1999.
- *ILMANE.M.C, « Dictionnaire Economique et de Sciences Sociales », Ed Berti, Alger, 2009,
- *JONATHAN. B, « Finance d'Entreprise », Ed Person éducation, France, 2008.
- *KOTLER. Ph, KELLER. K, « Marketing Management », 12^{ème} édition, Pearson, Paris, 2006.

- *KÖEHL. J, « Les Choix d'Investissement », Ed Dunod, Paris, 2003.
- *LEGER-JARNIOU. C, « Réussir son Etude de Marché », 5^{ème} édition, Dunod, Paris, 2016
- * LE LOUARN. M, « Le Management de Projet, principes et pratique »,2^{ème} édition, Afnor, Paris, 2003.
- *LUC BERNET. R, « Principes de Technique Bancaire », 25^{ème}ed, Dunod, Paris, 2002.
- *MONNIER. Ph, MAHIER. S, « Techniques Bancaire », 8^{ème} édition, Dunod, Paris, 2017-2018,
- *PIERRE.CH, « Economie et Gestions Bancaires », Ed Dunod, Paris, 1999.
- * ALAIN.R« Gestion Financière, analyse et politique financière de l'entreprise », Ed ellipses, Paris, 2003.
- *THAUVRON. A, « Les Choix d'Investissement », Ed thèque, Paris, 2003.

Mémoires

- * BRAKBI. I, « La Modernisation de Système Bancaire Algérien », mémoire fin de cycle, Monnaie Banque et Environnement International, Promotion 2015-2016.
- *MOUZAOUI N « Etude de l'Intermédiation Financière en Algérie », mémoire de fin d'étude, gestion de développement, Université de Bejaïa, 2002.

Articles et lois :

- ❖ La loi n° 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. Journal Officiel n°16.
- ❖ Instruction n°01-2017 du 1^{er} mars 2017 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires. Banque d'Algérie.
- ❖ La loi n°07-05 du 13 mai 2007 modifiant et complétant l'ordonnance n°75-58 du 26 septembre 1975 portant code civil. In « Code Civil », textes intégral du code mis à jour au 13 Mai 2007, Ed Berti, 2013-2014.
- ❖ La loi n°05-02 du 26 février 2005, modifiant et complétant l'ordonnance n°75-59 du 26-09-1975 relative au code de commerce. Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire n°11 du 09-02-2005.In « Code de Commerce », selon les dernières modifications loi n°05 du 06 février 2005, Ed 2008, Alger.

Autres sources :

Site internet :

- ❖ www.Banqued'Algérie.com .
- ❖ Documents internes de la BNA.

BILAN PREVISIONNEL

ACTIF

Désignation	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	ANNEE V
Ecart d'acquisitions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439
Terrains					
Bâtiments					
Autres immobilisation corporelles					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
Total investissement	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439	56 386 439
Amortissements	5 904 663	5 904 663	5 904 663	4 007 454	2 360 462
Amortissements cumulés	20 502 221	26 406 884	32 311 547	36 319 001	38 679 463
Investissements Nets	35 884 218	29 979 555	24 074 892	20 067 438	17 706 976
Stocks et encours	14 456 896	11 565 517	9 252 413	7 401 931	5 921 545
Créances investissement					
Créances stocks					
clients	15 148 982	18 178 778	19 996 656	21 996 322	22 436 248
Avances d'exploitation	4 876 149	5 851 379	6 143 948	7 987 132	6 389 706
Disponibilités	6 907 008	3 263 136	2 961 485	3 892 775	7 026 071
Résultat (perte de l'exercice)					
Total Général de l'actif	77 273 253	68 838 365	62 429 394	61 345 598	59 480 545

PASSIF

Désignation	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	ANNEE V
Fonds sociales ou propres	5 100 000	5 100 000	5 100 000	5 100 000	5 100 000
Reserves					
Résultat net	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123
Autres capitaux propres					
Total I Fonds Propres	18 546 725	22 536 700	27 284 450	33 895 478	41 484 123
Emprunt et dettes financières	24 885 700	16 627 775	8 369 850	4 184 925	0
Autres emprunts non courants					
TOTAL II Passifs non courantes	24 885 700	16 627 775	8 369 850	4 184 925	0
Dettes fournisseurs	26 625 356	21 300 285	17 040 228	11 928 159	4 771 264
Détention pour comptes	4 365 849	5 239 019	6 286 823	7 544 188	9 053 025
Autres dettes d'exploitations (Avances Cles)	2 849 623	3 134 585	3 448 044	3 792 848	4 172 133
Trésorerie du passif					
TOTAL III Passifs courants	33 840 828	29 673 889	26 775 095	23 265 195	17 996 422
Total général du passif	77 273 253	68 838 365	62 429 395	61 345 598	59 480 545

TABLEAU DES COMPTES RESULTATS PREVISIONNELS

Cptes	Libellés	ANNEE I	ANNEE II	ANNEE III	ANNEE IV	ANNEE V
71	Product vendue	218 292 467	261 950 960	314 341 152	377 209 383	452 651 260
72	Product stockée					
74	Prestations Fournies					
60	M/ses consommées					
61	Mat et Four consom	163 719 350	196 463 220	235 755 864	282 907 037	339 488 445
62	Services	3 079 571	3 387 528	3 726 281	4 098 909	4 508 800
81	Valeur ajoutée	51 493 546	62 100 212	74 859 007	90 203 437	108 654 015
63	Frais de personnels	10 914 623	13 097 548	15 717 057	18 860 469	22 632 562
64	Impôts et taxes	4 365 849	5 239 019	6 286 823	7 544 188	9 053 025
65	Frais financiers	878 834	703 067	527 301	351 534	175 767
66	Frais divers	2 536 127	2 282 514	2 054 263	1 848 837	1 663 953
68	Dot aux amort	5 904 663	5 904 663	5 904 663	4 007 454	2 360 462
	S/TOTAL	24 600 096	27 226 811	30 490 107	32 612 481	35 885 769
83	Résultat d'exploitation	26 893 449	34 873 401	44 368 900	57 590 956	72 768 246
79	Produit H.E					
69	Charges H.E					
84	Résultat H.E					
83	Résultat d'exploitation	26 893 449	34 873 401	44 368 900	57 590 956	72 768 246
84	Résultat H.E					
880	Résultat brut d'exploit	26 893 449	34 873 401	44 368 900	57 590 956	72 768 246
889	I R.G	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123
88	Résultat de l'exercice	13 446 725	17 436 700	22 184 450	28 795 478	36 384 123

Table des matières

Table des matières

Introduction générale	01
Chapitre01 : Aspects théoriques de l'activité d'intermédiation financière	
Introduction	03
Section01 : Généralités sur l'intermédiation financière	03
1.1 Le financement.....	03
1.2 L'intermédiation financière.....	04
1.3 Les différents types d'intermédiations financières.....	05
1.3.1 Les établissements de Crédit.....	05
1.3.2 Les institutions financières.....	06
1.3.3 Les organismes de placements collectifs en valeurs mobilière (OPCVM)	07
Section02 : généralités sur le système bancaire.....	07
2.1 : Généralité sur la banque	07
2.1.1Définition	07
2.1.2 Les fonctions de la banque.....	08
2.1.3 Les métiers de la banque	09
2.1.3.1 Les métiers du réseau	09
2.1.3.2 Les métiers du siège	10
2.1.3.3 La banque en tant qu'entreprise.....	11
2.2 La structure d'un système bancaire	12
2.2.1 Les différents types de banque	12
2.2.2 La banque centrale	13
2.2.2.1 Définition.....	13

2.2.2.2	Structure de banque centrale	13
2.2.2.3	Le rôle de banque des banques	13
Section03 : le système bancaire Algérien		14
3.1	Révolution du système bancaire et financier algérien.....	14
3.1.1	La première phase de l'indépendance à 1990	14
3.1.2	La deuxième phase de 1990 - jusqu'au système bancaire actuel.....	18
Conclusion		23
Chapitre02 : Financement bancaire des investissements.....		
Introduction		24
Section 01 : Concepts liés aux investissements		24
1.1	Définition de l'investissement.....	24
1.2	Classification des investissements	26
1.2.1	Classification selon leur nature	26
1.2.2	Classification selon leur objectif	27
1.3	Le projet d'investissement :	27
1.3.1:	Notion de projet	27
1.3.2	Définition de projet d'investissement :.....	28
1.3.3	Typologies des projets.....	28
1.3.4	: Caractéristiques d'un projet d'investissement	29
Section 02 : Etude, évaluation d'un projet d'investissement		31
2.1	: Etude d'un projet d'investissement	31
2.1.1	: étude technico-économique	31
2.1.1.1	Etude d'identification.....	31

2.1.1.2 Etude de faisabilité.....	31
2.1.1.3 Etude de marché	32
2.1.1.4 Etude technique	33
21.1.5 Etude organisationnelle	34
2.1.2 : Etude financière	35
2.1.2.1 : le bilan :	35
2.1.2.2 : Elaboration de compte de résultat	36
2.1.2.3 Plan de financement.....	40
2.1.2.4 Le bilan fonctionnel	41
2.1.2.4.1 Analyse de la structure financière.....	43
2.2 : Evaluation d'un projet d'investissement	47
2.2.1 La démarche générale des choix d'investissement.....	47
2.2.2 Critères d'évaluation de projet d'investissement	48
Section 03 : Techniques de couverture d'un crédit d'investissement	50
3.1 : Généralité sur l'opération de crédit.....	50
3.1.1 : Notion de crédit	50
3.1.2 Typologies de crédit	52
3.2: Risques associés au financement de projet.....	54
3.2.1 Définition de risque	54
3.2.2 Différents types de risque de Crédit	54
3.3 Techniques de couvertures.....	56
3.3.1 : Moyens de défense et de couverture du risque	56
3.3.2 Les garanties	57

Conclusion.....	63
Chapitre 03 : Financement d'un crédit d'investissement au sien de BNA.....	64
Introduction	64
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil	64
1.1 Historique	64
1.2 Présentation de l'agence d'Aokas (589).....	67
1.3 Le rôle de l'agence BNA (589)	68
1.4 Le montage d'un crédit d'investissement.....	68
1.5 Les produits et les services de la banque nationale d'Alger (BNA)	69
1.5.1 Financement des différentes d'activités	69
1.5.2 Les comptes de la BNA	70
Section 02 : Diagnostic financier de l'entreprise	71
2.1 Analyse des ratios	71
Section 03 : Simulation de l'entreprise avec le projet	78
3.1 Etude de projet d'investissement	78
3.1.1 Etude technico-économique	78
3.1.2 Etude de la rentabilité	79
3.1.2.1 Coût de projet	79
3.1.2.2 Prévisions des recettes.....	80
3.1.2.3 Les charges	80
3.2 Etude des critères d'évaluation.....	83
3.2.1 Détermination des cash-flows.....	83
3.2.2 Actualisation des cash-flows	83

3.2.3 Détermination de la valeur actuelle nette (VAN)	83
3.2.4 Le taux de rendement interne	84
3.2.5 L'indice de profitabilité	84
3.2.6 Le délai de récupération actualisé	85
3.3 Etude des ratios prévisionnels	85
Conclusion	92
Conclusion générale	93
Liste bibliographique	
Liste des tableaux	
Liste des graphes	
Liste des schémas	
Annexes	
Table des matières	

Résumé

Grâce à cette étude, nous avons essayé de montrer l'importance de financement d'un projet d'investissement par une banque qui visent à faire des profits et avantages pour les Installations et lui pour promouvoir le développement économique et financier et grâce à notre étude appliquée à la banque Nationale d'Algérie BNA (l'agence d'Aokas 589) nous avons remarqué que tout les processus d'investissement financé par la banque font l'objet d'une étude analytique et précis et avoir une vision prévisible ceci est accompagné par un gain de temps, et le succès des projets. Il est tout ce qui précède peut être dit que le financement bancaire des projets d'investissement ont un rôle actif dans la pérennité de l'entreprise. Le financement de projet d'investissement est l'une des opérations les plus difficiles menées par les banques en raison de l'efficacité du projet d'investissement en développement, grâce à des rendements élevés et à des coûts faibles, ainsi qu'à l'étude et à l'analyse des risques qui risquent de le faire dérailler. Les banques jouent un rôle vital et efficace dans le développement de divers secteurs.

Mots clés : Banque, Financement, Projet d'investissement, Equilibres financiers, Choix d'investissement.

Abstract:

Through this study, we have tried to show the importance of financing an investment project by a bank that aim to make profits and benefits for the Facilities and it to promote economic and financial development and through our study applied to the National Bank of Algeria BNA (the Aokas 589 agency) we noticed that all investment processes financed by the bank are the subject of an analytical and precise study and have a predictable vision this is accompanied by a saving of time, and the success of the projects. It is all the above can be said that bank financing of investment projects have an active role in the sustainability of the business. Investment project financing is one of the most difficult operations undertaken by banks because of the effectiveness of the investment project under development, thanks to high returns and low costs, as well as study and analysis of risks that could derail it. Banks play a vital and effective role in the development of various sectors.

Keywords: Bank, Financing, Investissement Project, Financial equilibrium, Investment choice.

ملخص

من خلال هذه الدراسة حاولنا إظهار أهمية تمويل مشروع استثماري من قبل بنك يهدف إلى جني الأرباح والمزايا للمرافق وتعزيز التنمية الاقتصادية والمالية ومن خلال دراستنا طبقاً للبنك الوطني الجزائري لاحظنا أن جميع عمليات الاستثمار التي يمولها البنك تخضع لدراسة تحليلية ودقيقة ولديها رؤية يمكن التنبؤ بها وهي يرافقه توفير الوقت ونجاح المشاريع. يمكن القول أن كل ما سبق ذكره أن التمويل المصرفي للمشروعات الاستثمارية له دور نشط في استدامة الأعمال، وتمويل المشاريع الاستثمارية هو أحد أصعب العمليات دراسة وتحليل التي تقوم بها البنوك بسبب فعالية مشروع الاستثمار التنموي، من خلال العوائد المرتفعة والتكاليف المنخفضة، وكذلك المخاطر التي يمكن أن تعرقه. تلعب البنوك دوراً حيوياً وفعالاً في تطوير القطاعات المختلفة.

الكلمات المفتاحية: البنوك، التمويل، مشروع الاستثمار، التوازن المالي، خيارات الاستثمار.